50 000 lecteurs semaine

FONDÉ EN 1853

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

www.lecourrier.qc.ca

Info-Détente

À vélo sur la route du cercle de feu du Pacifique

page B-1



Le doyen des journaux français d'Amérique **MERCREDI 19 JANVIER 2005** *152e année, numéro 39, 76 pages,* **1,30$**+tx

Emporté par la vague sur la plage de Phi Phi



Un Maskoutain parmi les victimes du tsunami

Page A3



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

INCENDIE MORTEL

Il n'y avait pas de détecteur de fumée

page A-5

SAINT-SIMON

Pas d'expansion pour le club de golf

page A-6

SAINT-BERNARD

La mairesse sort la tronçonneuse

page A-7

LOYERS

Les proprios ont l'avantage

page A-9

GTA

Agri-Vision, un rendez-vous incontournable

20 pages



page A-23



6 23526 25121 5



L'année débute en grand chez Ford

RANGER 2005
SUPER CAB EDGE



0$ COMPTANT

299$* /mois

Location 36 mois*

ESCAPE 2005



299$* /mois

Location 36 mois*
Mise de fonds de 2 995 $

L'utilitaire sport compact le plus vendu au pays.**

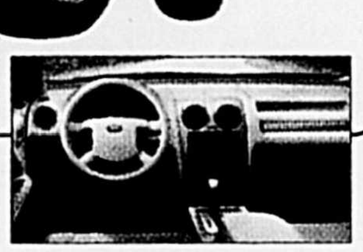
FREESTYLE 2005

NI UNE AUTO NI UN CAMION



à partir de

33 295$



Voitures d'occasion certifiées

Baril Ford Lincoln ST-HYACINTHE — CERTIFIÉS

2004 — 13 995 $

FORD FOCUS ZX4 SE, automatique, 25 035 km

2002 — 8 995 $

SATURN SC1, manuelle, 65 600 km

2002 — 19 995 $

FORD RANGER EDGE, 4x4, automatique, 58 500 km

2000 — 12 995 $

FORD EXPLORER SPORT, automatique, 67 000 km

2000 — 6 995 $

DAEWOO LANOS SX, manuelle, 73 252 km

1999 — 15 595 $

FORD F-150 LARIAT, 4x4, automatique, 99 800 km



On pense plaisir de conduire pour que vous pensiez à Ford.



Michel Baril — Daniel Hudon — Charles Legault — Norman Fournier — Gérard Racicot — Sylvain Marineau — Olivier Mann — Jean-François Méthé — Sylvie Bienvenu

Baril Ford Lincoln ST-HYACINTHE

(450) 773-7070
6875, boul. Laurier Ouest (route 116)
Saint-Hyacinthe (Québec)

0290752

FONDÉ EN 1853 **Le Courrier** DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'Amérique

www.lecourrier.qc.ca

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles	A21
Cinéma	B2
CLSC	B10
Histoire d'ici	B9
Les mots lus	B4
Nutrition	B10

SOMMAIRE

Agriculture	A20
Annonces classées	B17-19
Carnet de l'âge d'or	B10
Carrières et professions	B20-23
Économie	A17-19
Habitation	B16
Horaire-télé	B13
Loisirs	B11
Mots cachés	B19
Mots croisés	B18
Nécrologie	B26-27
Services communautaires	B12
Sports	A23-27

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Carte blanche A4
Charité bien ordonnée...

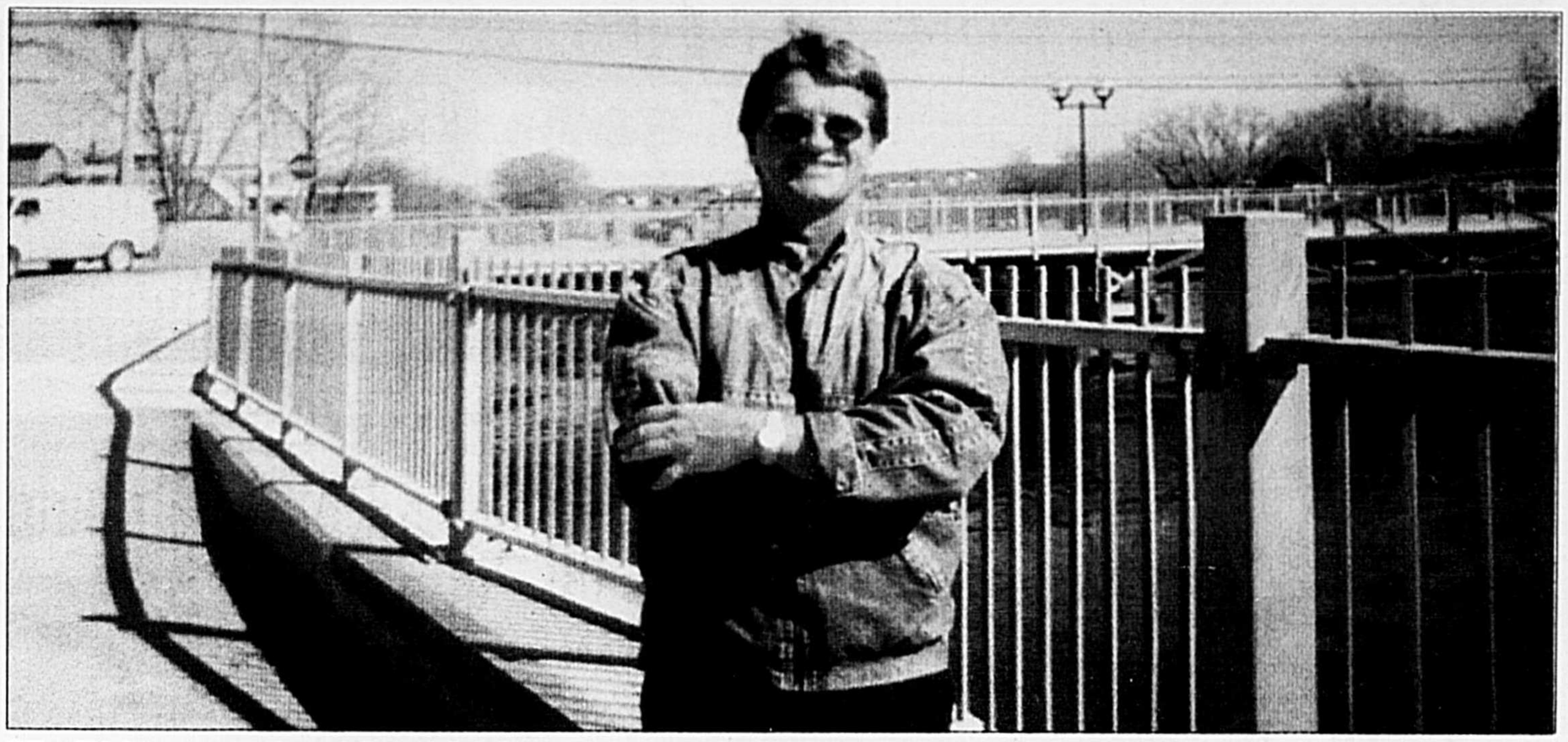
Forum A11
La récréation est terminée!

Éditorial A10
La GRC a manqué de respect



La crème de la crème

Les Championnats canadiens de boxe olympique, catégorie senior, s'ouvrent à Saint-Hyacinthe jeudi soir. Jusqu'à dimanche, pas moins de cinq Maskoutains monteront sur le ring à cette occasion. On vous les présente en page A-24.



Gilles Shink manque toujours à l'appel. Il était en vacances sur l'île Phi Phi en Thaïlande lors du passage du raz-de-marée meurtrier.

En vacances en Thaïlande

Sa famille est sans nouvelle de Gilles Shink



Ariane
FARIBAULT
afaribault@lecourrier.qc.ca

Parmi les 23 Canadiens portés disparus en Asie depuis le passage du tsunami, un Maskoutain manque toujours à l'appel. Gilles Shink, 54 ans, était en vacances en Thaïlande avec un ami, sur l'île Phi Phi, au moment où la région a été dévastée.

Les seules nouvelles qu'a reçues la famille de M. Shink viennent de l'homme qui était avec lui lors du drame. Il est maintenant rentré au Québec. « Ce que nous avons su, c'est qu'ils étaient tous les deux dans un hamac sur la plage lorsque la vague est arrivée, a confié au COURRIER la mère de M. Shink. Ils ont tenté de courir, et lui, a réussi à monter dans un arbre. Il a vu mon fils disparaître dans le courant et il ne l'a jamais revu. »

Même si le ministère des Affaires étrangères refuse de confirmer l'information, le nom de Gilles Shink figure sur la liste des disparus rendue publique par le Toronto Star.

«À ce jour (mardi matin), le bilan officiel est de six Canadiens morts et de 23 disparus, tous en Thaïlande, précise Marie-Christine Lilkoff, porte-parole du Ministère. Il y a aussi 68 personnes qui manquent toujours à l'appel et pour lesquelles les informations que nous avons sont moins fiables que pour les 23 disparus. »

Tout indique que le nom de M. Shink appartient à la liste des disparus, selon les divers témoignages que nous avons recueillis auprès de ses proches.

Ainsi Gilles Shink s'est envolé le 13 novembre et il ne comptait pas revenir au pays avant le mois d'avril. Il partait ainsi, chaque hiver, dans un coin chaud de la planète.

« Ça fait plusieurs années qu'il voyageait tout l'hiver, a raconté un de ses amis. Il est allé au Mexique, en République Dominicaine et à plusieurs endroits. Cette année, c'était la Thaïlande, et ça lui a peut-être coûté très cher... »

M. Shink ne travaillait plus depuis quelques années. « Il a travaillé dans une usine de Beloeil, jusqu'à ce que son poste soit coupé, mentionne sa mère de 84 ans. Depuis, il aimait prendre la vie plus tranquillement. »

Même s'il avait déménagé sur la rive-sud de Montréal, il revenait souvent à Saint-Hyacinthe et aimait bien fréquenter le Marché-Centre, au centre-ville. Plusieurs Maskoutains le connaissaient d'ailleurs sous le surnom de « Jello ».

Une famille rongée par l'inquiétude

Pour la mère de M. Shink, la disparition de son fils est une épreuve difficile à surmonter. « C'est dur, dit-elle en baissant les yeux. L'attente, l'inquiétude, c'est très dur. »

Le frère de Gilles Shink a préféré ne pas accorder d'entrevue au COURRIER, mais il garde manifestement espoir que l'on retrouve son frère quelque part en Thaïlande.

Il a tenu à rappeler que son frère n'est pas officiellement décédé, mais qu'il est simplement porté disparu. Une des sources d'espoir vient du fait qu'une amie qui devait aller rejoindre M. Shink pour plusieurs mois en Thaïlande séjournerait maintenant là-bas.

La Maskoutaine aurait tenté d'aller le rejoindre comme prévu, au lendemain des tsunamis. Elle serait toujours à Bangkok, selon nos informations. Mais on ignore pour l'instant si elle a pu pousser les recherches un peu plus loin sur le terrain.

Des policiers de la Gendarmerie Royale du Canada se sont de plus rendus au domicile de la mère de M. Shink, dans le but d'y recueillir des informations pertinentes et d'y trouver des échantillons d'ADN du disparu. On espère que cela facilitera les recherches à travers les refuges et les hôpitaux. Rappelons que le ministère des Affaires étrangères du Canada a demandé à la GRC d'envoyer une équipe de spécialistes de l'identification judiciaire en Asie pour appuyer les efforts de secours après la catastrophe.

La GRC a dépêché une équipe de dix spécialistes judiciaires à Bangkok.





Carte BLANCHE

à Pierre **BORNAIS**
carteblanche@lecourrier.qc.ca

Charité bien ordonnée...

Le désastre survenu en Asie continue de susciter un élan international de solidarité qui ne semble pas avoir connu d'équivalence dans la petite histoire de l'homme. Et cette aide devra se prolonger dans le temps.

Sans minimiser d'aucune façon les pertes humaines « occidentales », ce sont des pauvres et des démunis qui ont été le plus lourdement touchés. Espérons que ces milliards de dollars se rendront jusqu'à eux.

L'ampleur du phénomène est telle que personne ne devrait être surpris que des organismes – laissés pour compte – veuillent se rappeler à la mémoire de la population. Ici et là, certains s'inquiètent en soulignant une baisse notable dans le soutien populaire. Et moins d'argent signifiera rapidement moins de services pour les milliers de personnes, de tous les âges et de chez nous, qui vivent des difficultés bien réelles et qui ont besoin d'aide.

Conclusion logique, il faudra donner plus sinon à quoi servira d'enlever à Jean pour donner à Paul...

Mais ne sommes-nous pas déjà fort sollicités? Et toute générosité peut avoir ses limites!

Pour espérer s'en sortir, il faudra trouver de nouvelles façons de donner, faire preuve d'imagination.

Et à ce chapitre, voici un exemple qui mérite certainement réflexion.

Nous sortons à peine de la période des Fêtes et tous les médias ont fait état des milliards dépensés par les consommateurs pour offrir des cadeaux à leurs proches.

Ayant convenu d'un échange de cadeaux, un groupe de personnes a décidé que la moitié de la valeur suggérée serait placée dans une caisse commune afin de faire un don à un organisme particulier.

Au lieu du cadeau à 20 $, on se limitait à 10 $, l'autre 10 $, étant versé dans un fonds.

Chaque participant pouvait suggérer le nom d'un organisme qu'il souhaitait favoriser. Et ce ne sont pas les organisations qui manquent!

Le soir du réveillon, un tirage au sort a déterminé le nom de l'organisme qui a reçu la totalité des sommes accumulées.

Et j'ajouterais, sans avoir vérifié si la chose est possible ou non, qu'un autre tirage pourrait déterminer, parmi les donateurs, celui qui fera officiellement la contribution et qui pourra en tirer les avantages, s'il y a lieu.

Cette pratique pourrait être appliquée aux anniversaires et autres rencontres au cours desquelles il est de mise d'offrir un présent.

Personne n'y perdra vraiment alors que les plus démunis de chez nous y gagneront beaucoup.

La question de la semaine sur Internet

Nous vous avons posé la question suivante sur notre site Internet au cours de la semaine du 12 au 18 janvier :

« La motoneige est-elle une nuisance publique? »

OUI: **58 %** NON: **42 %**

Nombre total de votes enregistrés : 98

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question cette semaine :

« Pensez-vous que les élus arriveront à faire rouvrir les postes de la GRC? »

Répondez-nous sur notre site Internet :
www.lecourrier.qc.ca

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Notre journaliste Ariane Faribault est aux premières loges pour assister aux championnats canadiens de patinage artistique. Elle fait partie de l'équipe d'officiels qui doit juger cette importante compétition qui se déroule à London, Ontario.

***

Elle aura l'occasion d'assister aux performances du patineur Kevin Bisson, d'Acton Vale. En compagnie de sa partenaire Catherine Provost-Savaria, le jeune homme de 21 ans évolue dans la catégorie Danse.

***

Parlant de compétition, il est à souhaiter que les caméras ne soient pas trop indiscrètes lors des compétitions de nage synchronisée qui doivent avoir lieu à la piscine du centre culturel lors des Jeux du Québec. Le spectacle qui s'offre aux spectateurs assis à la mezzanine est assez répugnant merci. Vivement un bon nettoyage ou quelques banderoles pour couvrir le mur et le plafond délabrés.

***

Après les toilettes du Jean Coutu du centre-ville, c'est au tour des toilettes des Galeries Saint-Hyacinthe de retenir l'attention. Une lectrice à mobilité réduite s'indigne du fait que les toilettes réservées aux personnes handicapées ne soient pas identifiées comme telles. Un panneau avisant la clientèle qu'elles doivent servir en priorité à ces gens serait apprécié car il semble qu'on ne puisse se fier à la courtoise des utilisateurs.

***

Certains résidants riverains s'indignent et s'inquiètent du peu d'efforts déployés par la Ville de Saint-Hyacinthe pour empêcher les citoyens de se rendre sur la rivière lorsque la glace n'est pas sécuritaire. On suggère l'idée de bloquer carrément l'accès à la porte des anciens maires et d'instaurer un système de drapeaux.

***

Le Salon de l'agriculture a été un franc succès. Le comité organisateur a cependant eu des sueurs froides quand il a su qu'en cas de fortes pluies, il pourrait y avoir des averses dispersées à l'intérieur du centre des congrès de l'Hôtel des Seigneurs.

***

Selon certains observateurs, il y avait peut-être plus à craindre du feu que de l'eau. En cas d'incendie, la sortie aurait été assez problématique puisque toutes les portes à l'entrée du centre des congrès, sauf une, avaient été condamnées.

***

Grâce à la générosité et la complicité d'un ancien employé, Charles Gagné, une relique est rentrée au bercail. La dactylo personnelle de l'ancien rédacteur en chef du COURRIER, Harry Bernard, est de retour au COURRIER. La vieille Underwood trône fièrement dans la salle de conférences du COURRIER.

***

Même si la célèbre poutine a des qualités nutritives indéniables, il est quand même étonnant de constater qu'une poutine coûte 2,75 $ à la cafétéria de la polyvalente Hyacinthe-Delorme. En comparaison, l'assiette de légumes se vend 3,15 $. C'est l'équipe de rédaction du journal étudiant Le Polyvalent qui en a fait la remarque récemment.

MÉTÉO

Normale pour la période: -15° et -5°

MERCREDI
Ennuagement le matin suivi d'un peu de neige. Froid.
Min.: **-27°** > Max.: **-14°**

JEUDI
Plutôt nuageux avec quelques averses de neige. Froid.
Min.: **-17°** > Max.: **-13°**

VENDREDI
Généralement ensoleillé et froid.
Min.: **-25°** > Max.: **-18°**

LEVERS ET COUCHERS DU SOLEIL

Date	Lever	Coucher	Durée
Mercredi 19 janv.	7 h 26	16 h 40	9 h 14
Jeudi 20 janv.	7 h 25	16 h 41	9 h 16
Vendredi 21 janv.	7 h 24	16 h 43	9 h 19

Sommaire de la météo en page A16

Pour des prévisions gratuites, composez le
771-BEAU

OUVERT AUX VISITEURS | 1631 - 1760 de Dieppe
samedi et dimanche : 13 h à 16 h

RÉSERVEZ VOTRE CONSTRUCTION POUR CE PRINTEMPS





ROBIN

3 ans de congé de taxe foncière et 1000$ aux locataires

770, boul. Casavant O., Saint-Hyacinthe *773-8358* www.grouperobin.com

Les Castels du Havre
CONDOMINIUMS DE PRESTIGE
www.lescastelsduhavre.com
0290261



inclus : bois franc, foyer, ogee, grands balcons et plus.

PHASE I
130 000 $
Taxes incluses
3 unités disponibles pour avril 2005

PHASE 2
160 000 $
Taxes incluses
avec garage et ascenseur
livraison été 2005

Incendie mortel à Saint-Thomas

Il n'y avait pas de détecteur de fumée

Ariane **Faribault**

Une fois de plus, l'absence d'un détecteur de fumée dans une résidence a coûté la vie à un homme. Serge Bazinet, 41 ans, n'a pas réussi à échapper à la fumée et aux flammes.

À 19 h 30, jeudi soir dernier, les pompiers ont reçu l'appel d'un voisin qui a aperçu des flammes à l'intérieur d'une maison unifamiliale de la rue Durocher dans le secteur Saint-Thomas. Cinq minutes après l'appel, les pompiers étaient sur place et ont immédiatement pénétré dans la maison, vers le foyer d'incendie situé dans une chambre au rez-de chaussée.

Ils ignoraient alors qu'un homme se trouvait toujours à l'intérieur de la maison. Ils ont découvert la victime au sol, tout près de la porte de la chambre. Selon les pompiers, l'homme pourrait donc avoir tenté de quitter la pièce, mais il aurait perdu connaissance avant de réussir à sortir.

Jusqu'à l'arrivée des ambulanciers, les pompiers ont procédé aux manoeuvres de réanimation. Le décès de l'homme a toutefois été constaté au Centre hospitalier Honoré-Mercier.

Les pompiers rappellent donc une fois de plus l'importance d'installer des détecteurs de fumée fonctionnels dans les maisons. « Plus de 90 % des décès dans les incendies se produisent lorsqu'il n'y a pas de détecteur de fumée qui fonctionne, indique Gilles Courtemanche, directeur du Service des incendies de Saint-Hyacinthe. C'est extrêmement important. »

L'origine de l'incendie n'a pas encore été déterminée par les enquêteurs. L'enquête identifiera également les causes exactes du décès de M. Bazinet. Les dommages à la maison s'élèvent à plus de 85 000 $.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Les pompiers ont tenté en vain plusieurs manoeuvres de réanimation sur la victime.

L'alcool fait un mort et plusieurs blessés

Émilie **Gauthier-Sirois**

Un accident mortel impliquant deux voitures est survenu dimanche soir sur la route 223 à St-Marc-sur-Richelieu.

« Alain Dupuis, de St-Amable, aurait été vu par des témoins, zigzaguant à bord de sa Mazda lorsqu'il a frappé de plein fouet une mini-fourgonnette », nous rapporte l'agent Ronald McInnis.

Sous la force de l'impact, la Mazda a été sectionnée en deux, causant la mort du passager avant, Réjean Belisle, un homme de 33 ans de St-Amable. Le passager arrière, un enfant de sept ans, a subi de graves blessures. « Quant aux deux passagers de la mini-fourgonnette, originaires de Contrecoeur, ils ont été grièvement blessés », d'ajouter l'agent McInnis. Les trois blessés ont été conduits à l'Hôpital Charles-Lemoyne, où on a constaté le décès de M. Belisle. L'enfant a ensuite été transféré à Ste-Justine. On ne craint toutefois pas pour la vie des trois blessés, de préciser M. McInnis. Il déclare également que le suspect a fui les lieux, mais a été intercepté non loin du lieu de l'accident, tout près d'un bâtiment de ferme. Le conducteur fautif a donc comparu lundi au Palais de justice de Sorel où il a fait face à douze chefs d'accusation. Les principaux étant la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ayant causé la mort et des lésions corporelles, un délit de fuite mortel, ainsi que conduite dangereuse. Alain Dupuis a été libéré sous conditions et devra revenir à la cour le 28 février prochain.

Sa 6e accusation

Un accident de la route est survenu lundi soir vers 19 h 23, à Saint-Valérien devant le 774 Chemin Grande Ligne, alors qu'un conducteur aurait omis de faire un arrêt obligatoire.

Le suspect, un résidant de Roxton Falls, aurait été en état d'ébriété lorsqu'il a causé l'accident. L'homme devra répondre à sa sixième accusation de conduite avec facultés affaiblies, mentionne le Sergent Morin de la SQ. Il ajoute aussi que le suspect n'avait pas de permis valide au moment de l'accident. Selon Sylvain Laplante, chef des pompiers de Saint-Valérien, c'est à bord de son Pickup GMC, chargé de bois de chauffage, que l'homme a heurté la porte du côté conducteur de l'autre véhicule, à l'angle des chemins Grande Ligne et Roxton de Saint-Valérien. Selon une source policière, la victime, Félix Morin, un Maskoutain de 23 ans, a subi de graves lésions corporelles. Au moment de mettre sous presse, nous n'avions pas d'informations concernant les accusations qui pourraient peser contre le supposé chauffard qui devait comparaître hier au Palais de justice de Saint-Hyacinthe.



L'hiver affecte votre peau
Soignez la bien avec
"LE FACIAL MÉDICAL"

Exclusif à notre clinique
SOIN de la peau et PEELING
multiaction à la fine pointe
médico-esthétique

pour améliorer :
- ridules
- peau terne
- pores dilatés
- taches
- acné

10 ans d'expérience en soins
médico-esthétiques

Centre
DERMATOLOGIQUE
maskoutain

Dre Lise Faucher, MD - 2356, rue Dessaulles - Téléphone : (450) 778-2333
Diplômée de l'American Academy of Dermatology

0287591

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

Nous gérons les placements les plus importants au monde : ***les vôtres !***


Stéphane Massé, dir.


Frédéric Morneau


Martin Dubreuil


Michel Barbeau


Jean François Bousquet


Francis Bousquet

1355, rue Gauvin, suite 4100 Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-5354
Sans frais : 1-800-474-5354
Fax : 450-774-8798

Membre FCPE

Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: http://www.financierebn.com

0026910

La CPTAQ bloque l'agrandissement du club de golf Saint-Simon



Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

Dans un jugement rendu le 14 décembre dernier, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) refuse la demande d'agrandissement du club de golf St-Simon.

Les propriétaires, la famille Fresnière, voulaient transformer l'actuelle normale 27 (par 3) et empiéter sur une partie du boisé ceinturant le terrain pour faire un deuxième neuf trous régulier.

« Nous n'avons pas réellement de projet extravagant en ce sens que notre projet consiste simplement à faire un 18 trous d'environ 6 000 verges. Au surplus, le futur terrain serait complètement entouré de bois », explique Pierre Laplante, gérant du club de golf.

« En fait, on ne touche absolument pas au patrimoine agricole environnant si bien que cela n'a aucun impact sur l'agriculture qui se fait présentement. Ce qui est étonnant dans ce jugement, c'est que les commissaires se basent sur des cartes qui doivent dater d'une trentaine d'années. Il aurait été intéressant qu'ils viennent se promener dans le bois pour y constater les dégâts du verglas de 1998 », ajoute-t-il.

Possibilité d'appel

Malgré le refus de la CPTAQ, les demandeurs n'entendent pas mettre le projet d'agrandissement sur les tablettes.

« C'est la réponse que nous attendions au départ. Toutefois, il y a possibilité d'appel et nous entendons bien démontrer la viabilité de notre dossier. Nous apporterons de nouveaux arguments et il n'est pas impossible de gagner. Il y a déjà eu des précédents. »

L'appel devrait normalement être déposé ce printemps.

« Ça fait au moins quatre ans que nous préparons ce projet d'agrandissement. On a tenté tout au long de ce projet de restreindre nos demandes en raison des terres agricoles environnant. Nous sommes raisonnables et très humbles par rapport aux demandes initiales qui consistaient à construire le deuxième neuf de l'autre côté du rang St-Édouard », argue-t-il.

« Nous savons que les terres de la région sont le garde-manger du Québec. Toutefois, je le répète, nous ne touchons pas à l'agriculture. Il faut également savoir qu'il ne se fait pas de production acéricole dans ce boisé. De plus, j'ai des réserves concernant la qualité prétendue des sols avancée par les commissaires. »

M. Laplante dit se préoccuper de l'environnement puisque le club utilise dans 90 % des cas des produits écologistes comme engrais.

Doubler la superficie

Propriétaire du club depuis 1990, la famille Fresnière a fait une demande de changement de zonage au cours de la dernière année.

Elle possède actuellement 25 hectares de terrain et se propose d'acquérir une portion de terre adjacente, représentant une superficie de 26 hectares.

Elle a reçu un appui de la municipalité de Saint-Simon, par voie de résolution le 6 juillet dernier.

Toutefois, le syndicat de l'UPA Bagot n'est pas favorable parce que si ce projet se réalise on « ajoutera de la pression sur les exploitations agricoles et surtout qu'il est impérieux de préserver la ressource agricole ».

Le 12 octobre dernier, dans un avis préliminaire, la Commission émettait le souhait de préserver au maximum l'homogénéité du milieu agricole et de maintenir les conditions favorables à la pratique et au développement de l'agriculture.

Le 25 novembre, les demandeurs se sont présentés devant les commissaires pour expliquer leur projet.

Dans une première phase, le club de golf n'entend pas utiliser l'ensemble de la superficie de sa future acquisition. Dans un premier temps, on voudrait utiliser une parcelle de cinq hectares pour aménager le deuxième neuf trous. Ce territoire est majoritairement boisé et composé d'érables.

Il y aurait une zone tampon d'environ 10 mètres sur environ 40 à 50 % du pourtour sur les trois côtés du golf, puisque, comme on le sait, le terrain est situé en bordure de l'autoroute Jean-Lesage. On compte conserver également près de 50 % de la superficie boisée lors de l'aménagement du golf.

La partie résiduelle est en partie cultivée en location et l'autre partie est boisée avec érables.

Pour la CPTAQ, la zone agricole doit demeurer l'endroit par excellence pour la pratique de l'agriculture.

« Les usages autres qu'agricoles implantés avant l'entrée de la loi sur le zonage agricole ne doivent pas tenir pour acquis que tout agrandissement va de soi, particulièrement lorsqu'il se situe dans un milieu agricole hautement dynamique où l'acquisition de terres devient primordial pour assurer la survie et la croissance des exploitations agricoles en place. »



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Le club de golf Saint-Simon vient d'essuyer un refus pour aménager un second parcours de 9 trous.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HYACINTHE

Jean **Dumont**

MRC : préfet adjoint

C'est ce soir que l'on connaîtra qui de Gaétan Lavallée ou de Francine Morin deviendra le préfet suppléant de la MRC Les Maskoutains.

Le vote de décembre dernier doit être repris à la réunion mensuelle de la MRC.

La question est surtout de savoir vers qui penchera le vote « essentiel » de la Ville de Saint-Hyacinthe? Le maire Bernier a une dette d'honneur à l'égard du maire de Saint-Louis, mais les maires du milieu rural font presque front commun pour la mairesse de Saint-Bernard.

***

Subventions

La Ville décide d'augmenter sa contribution financière à la Moisson Maskoutaine au cours des cinq prochaines années.

On versera 11 000 $ cette année avec des augmentations annuelles de 1 000 $ jusqu'à concurrence de 15 000 $ en 2009.

Pendant ce temps, le Centre de Bénévolat recevra cette année 30 000 $.

***

MRC et porcherie

À la suite de la « levée » du moratoire sur les porcheries, seulement trois municipalités de la région peuvent émettre des permis d'agrandissement d'élevages porcins existants ou d'implantation de nouveaux élevages soit Saint-Marcel, Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Damase.

***

Fédération canadienne des municipalités

Pour la première fois, la Ville de Saint-Hyacinthe adhère à la Fédération canadienne des municipalités. Cela lui en coûtera un peu moins de 600 $ par année.

La Fédération a mené des batailles auprès du gouvernement fédéral sur le remboursement aux villes de la TPS et d'une partie de la taxe sur l'essence.

***

3e rang de Sainte-Rosalie

C'est bel et bien dans le 3e rang (rue des Seigneurs) que les citoyens réclament une nouvelle route de la part du ministère des Transports.

Dans le texte de la dernière édition, on avait plutôt fait mention du 2e rang.

***

Comité d'aménagement et Environnement

Réjean Veilleux agira comme membre substitut de la Ville auprès du comité Aménagement et Environnement de la MRC, au besoin en remplacement de la conseillère Huguette Corbeil.

Ce comité étudie entre autres les questions du déboisement et de la loi 54, sur la production porcine.

***

Circulation Grand Rang

Le conseiller Guylain Coulombe invite la Ville à sensibiliser le ministère des Transports pour implanter un clignotant à l'angle du Grand Rang et de la rue Pinard.

Une telle demande a été vaine par le passé de la part des autorités de Saint-Thomas-d'Aquin.

De plus, avec le prolongement du boulevard Casavant vers l'ouest (Douville), la Ville suggère au Ministère d'implanter des arrêts obligatoires à cette future intersection.

On sait qu'il y a eu un accident mortel le 7 janvier dernier dans ce secteur.

Au sujet de clignotants, la conseillère de Christ-Roi, Sylvie Adam, souhaite en avoir au passage piétonnier devant le Patro.

***

Bénévolat-Québec 2005

La Ville a suggéré le nom de Ghislain Desmarais pour le prix « Hommage bénévolat-Québec 2005 ».

M. Desmarais, 23 ans, oeuvre notamment depuis plusieurs années au sein des organismes Ambulance St-Jean et Comité de prévention du crime de Saint-Hyacinthe.

***

Déchets et température

Le conseiller de Saint-Joseph et président de la Régie des déchets, Réjean Pion, a précisé qu'il y avait eu des problèmes pour la cueillette des résidus le 31 décembre dernier en raison de la température.

Ce jour-là, en raison de la mauvaise température, quatre camions de la compagnie RCI ont eu des accidents.

« À titre de conséquence, le vendredi suivant, en raison du volume des déchets, il y a eu un retard dans l'horaire régulier. Je tenais à rappeler cet élément, d'autant plus que certains pouvaient penser qu'il n'y avait pas de collecte le 31 décembre en raison de la période des Fêtes. »

***

Aéroport

Le propriétaire de l'aéroport de Saint-Hyacinthe, Gabriel Chartier, est intervenu au conseil pour tenter de convaincre les élus de changer d'idée afin que la Ville acquiert son infrastructure.

« Lorsque vous avez mandaté un ex-fonctionnaire avec des balises très précises, on savait que les conclusions étaient décidées d'avance, M. Bernier. Au surplus, je trouve très décevant votre refus de nous rencontrer avec les membres du conseil », disait entre autres M. Chartier, qui est resté au micro durant une vingtaine de minutes.

« Sachez M. Bernier que vous me nuisez avec vos déclarations voulant qu'il n'y a pas d'intérêt dans la communauté autour de la sauvegarde de l'aéroport. »

***

RueSécure

Le mandat pour le réaménagement du secteur de la Porte des anciens maires aura finalement coûté 15 000 $.

La firme RueSécure a reçu le mandat de proposer différentes alternatives pour la rue Girouard.

Le projet a été présenté aux riverains quelques jours avant les Fêtes.

La mairesse de Saint-Bernard entre l'arbre et l'écorce



Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

Quelques mois avant que la MRC Les Maskoutains resserre la réglementation concernant le déboisement, la mairesse de Saint-Bernard, Francine Morin, a procédé à un déboisement sur ses terres.

La productrice de maïs et de soya explique que le permis qu'elle a obtenu le printemps dernier concerne 18 arpents (3 hectares) sur une superficie totale de 100 arpents qu'elle possède sur le rang Sarasteau.

« Il est bien évident que le déboisement est un sujet chaud, sauf qu'il faut à mon avis évaluer chaque cas au mérite », se défend Mme Morin.

« Au départ mon voisin a demandé un permis puisque personnellement, il n'était pas dans mon intention de procéder ainsi. Mais à la suite du déboisement, je me retrouvais avec une parcelle de boisé inutilisable. Je dois admettre que ce n'était pas de gros arbres », explique la mairesse qui précise qu'elle n'a pas l'intention de continuer le déboisement.

« Une fois le déboisement fait, la lisière qui restait faisait en sorte qu'elle n'était pas véritablement une haie brise-vent non plus. Ce boisé aurait été appelé à mourir à petit feu. Il faut aussi dire qu'en raison de la valeur des terres, ce boisé ne me rapporte rien. »

La mairesse de Saint-Bernard précise que malgré les coupes massives des dernières années sa municipalité reste toujours *au premier rang en matière de superficie* de boisé avec un taux d'environ 30 %, ce qui est beaucoup plus important qu'ailleurs dans la région.

Un dilemme pour la MRC

Mme Morin rappelle le dilemme qui touche les élus de la MRC Les Maskoutains sur l'épineuse question du déboisement.

« Nous sommes à cheval entre le droit de produire des producteurs agricoles de notre région et la volonté des résidants et des citadins de protéger leur environnement. La MRC se penche actuellement sur un règlement, sauf qu'il faut admettre que ce n'est pas facile. »

La mairesse réfute par ailleurs la rumeur voulant qu'elle ait dit à des producteurs de « se dépêcher » de déboiser parce que le règlement de la MRC s'en venait.

« J'ai répété à plusieurs reprises ces derniers mois que la MRC se penchait présentement sur un règlement de déboisement. Par contre, je ne me souviens pas avoir dit spécifiquement qu'il fallait se dépêcher, bien au contraire. J'ai même hâte que le règlement de la MRC soit mis en application. »

Madame Morin ne siège pas au sein des comités d'aménagement et du comité consultatif agricole qui ont été consultés sur le règlement de déboisement au cours des derniers mois.

Le futur règlement fera en sorte qu'en milieu agricole la superficie totale des permis de déboisement ne serait plus que d'un hectare plutôt que cinq. De plus, les amendes seront beaucoup plus importantes que par le passé.

La MRC doit déposer un avis de motion sur le règlement en février.



Photothèque Le Courrier ©

Francine Morin

Délégation maskoutaine chez la ministre, prise 2

Jean **Dumont**

Jeudi dernier, une délégation maskoutaine rencontrait à nouveau la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, à ses bureaux de Québec.

« La problématique est toujours la même, nous avons réitéré notre demande que le projet de l'échangeur Pinard soit inscrit dans la programmation des travaux du Ministère pour 2005 », mentionne le député Léandre Dion.

La délégation était composée du maire de Saint-Hyacinthe, Claude Bernier, du préfet de la MRC, Michel Daviau, du président de la Chambre de Commerce, Roger Sylvestre, du directeur général du CLD, Mario de Tilly et de Dominic Pion, des Serres Rosaire Pion et fils.

« Il est bien évident qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, sauf que cette fois-ci, j'ai confiance. La ministre Boulet ne s'est peut-être pas engagée sur le coup à inscrire le projet à la programmation, mais elle a promis de nous donner une réponse d'ici un mois », précise M. Dion.

Le député souligne que la ministre était définitivement plus au courant du dossier que la dernière fois où elle venait à peine d'être nommée à son poste.

« Nous avons fait valoir les arguments de la sécurité, de l'axe important pour le camionnage provenant de Saint-Pie et Saint-Damase et du piètre état de la chaussée du Grand Rang. »

Historique

Rappelons que profitant du début de la campagne électorale, le gouvernement péquiste avait annoncé un projet de 9,5 M $ pour la construction d'un échangeur à la hauteur de la rue Pinard à la fin de l'hiver 2002.

Quelques mois plus tard, à son arrivée au pouvoir en avril, le gouvernement Charest a mis ce projet sur les tablettes.

Devant l'impasse de la situation, la Chambre de Commerce et le CLD ont invité les gens d'affaires de la région à signer une pétition demandant l'aménagement de l'échangeur. Plus de 500 d'entre eux ont répondu à l'appel.

En novembre 2003, une délégation maskoutaine a rencontré la ministre Boulet à son bureau de comté de Grand-Mère.

Comme cela n'a pas donné de résultats probants, une campagne d'appui a été relancée l'automne dernier. Parallèlement, on a tenté de faire du lobbying auprès du titulaire du ministre des Transports, Yvon Marcoux.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Entente de principe chez les bleus

À l'issue d'une rencontre spéciale de négociation, le 11 janvier dernier, la Ville et les représentants des cols bleus en sont venus à une entente de principe pour la prochaine convention collective. Les employés doivent l'entériner lors d'une assemblée générale ce soir à 19 heures au centre culturel. Les principaux points en litige ont été réglés à savoir l'exclusivité de fonctionnement, le mouvement de personnel, la sécurité d'emploi et l'horaire d'été.





Pénurie de spécialistes à Saint-Hyacinthe

« Le ministère a gelé les plans d'effectifs pour l'ensemble de la Montérégie »

-Dr Gilles Brien

Véronique **Lemonde**

Ce que le Dr Gilles Brien craignait depuis plusieurs mois est finalement arrivé. En effet, le ministère de la Santé et des Services sociaux a gelé les plans d'effectifs *pour l'ensemble de la Montérégie pour* l'année 2005.

La décision, envoyée à l'Agence régionale de la Montérégie au début de décembre, suppose que la pénurie qui touche déjà plusieurs spécialités à Saint-Hyacinthe n'est pas prête de se tarir.

En clair, il manquera encore d'anesthésiologistes, de psychiatres, de radiologistes, de physiatres et de cardiologues à Saint-Hyacinthe, pour ne nommer que ces spécialités.

« Avant les plans d'effectifs étaient établis pour trois ans. Depuis l'an passé, les plans sont attribués pour une année seulement, ce qui laisse espérer des rehaussements en 2006, de préciser M. Brien, directeur des services professionnels. Ce qui est arrivé cette année, c'est qu'il y a eu trop de demandes de dérogation par rapport aux finissants qui sortaient des facultés de médecine. Cela a faussé les prévisions du Ministère qui a décidé de trancher. Il y a donc un gel des plans d'effectifs pour l'ensemble de la Montérégie. Le Ministère a plutôt décidé de donner un coup de main aux régions éloignées et intermédiaires, par rapport aux régions universitaires ou périphériques comme Saint-Hyacinthe. »

Alors qu'en juin 2004 le Ministère prévoyait des rehaussements dans plusieurs spécialités à Saint-Hyacinthe, ce qui ne semblait qu'une formalité à ce moment-là est finalement tombée à l'eau.

À quand une solution en anesthésiologie?

« En anesthésiologie, j'ai un problème avec le plan des effectifs 2005, surtout que nos cinq anesthésiologistes ne sont pas tous à temps plein », lance le Dr Brien. Alors que la direction s'attendait à un plan de six anesthésiologistes en 2005 (l'idéal serait même sept), voilà que le plan demeure à cinq.

Selon certaines sources à Réseau Santé Richelieu-Yamaska, cette pénurie serait accentuée par les allées et venues de certains anesthésiologistes qui vont dépanner dans d'autres hôpitaux, ce qui cause présentement de graves retards dans le programme régulier du bloc opératoire. Par moments, les chirurgiens peuvent opérer que les cas urgents.

« C'est vrai qu'il y a un problème au niveau des chirurgies du programme régulier, répond le Dr Brien. Si un chirurgien a prévu d'opérer telle journée et qu'il n'y a pas d'anesthésiologiste, il doit couper ses heures au bloc opératoire et retarder ses chirurgies. » Pour le Dr Brien, cinq anesthésiologistes pour 28 chirurgiens, ce n'est pas évident. De plus, un de ces anesthésiologistes avait été engagé pour faire 27 semaines par année, à une époque où Saint-Hyacinthe comptait deux anesthésiologistes supplémentaires.

Ajoutez à cela les semaines de vacances de chacun d'eux (environ huit semaines par année) et les congés après les gardes de 24 heures et vous aurez un portrait des difficultés avec lesquelles cette discipline doit composer. À peu de chose près, il manque toujours un anesthésiologiste.

Cardiologie

Du côté de la cardiologie, M. Brien espère toujours obtenir une dérogation du Ministère pour conserver le Dr Bobby Jain en 2005. Ce dernier s'est joint aux cardiologues de Saint-Hyacinthe le printemps dernier.

Le Dr Karl Blackburn, chef du département de cardiologie, pousse dans le même sens. « Nous nous entendons pour dire que quatre cardiologues c'est justifié pour Saint-Hyacinthe. Par exemple, à trois cardiologues, nous ne pourrons pas aller couvrir Beloeil comme cela est prévu dans le contexte du nouveau centre de santé Richelieu-Yamaska. Je crois que le Ministère doit tenir compte de notre réalité régionale », précise M. Blackburn qui concède que la décision finale revient au Ministère. Ce qu'il craint surtout, c'est la perte d'un cardiologue très compétent pour Saint-Hyacinthe et peut-être même, pour la province.

M. Brien rajoute qu'avec seulement trois cardiologues « les listes d'attente peuvent être importantes pour passer certains examens ».

Autres spécialités

Au-delà des problèmes qui existent du côté des cardiologues et des anesthésiologistes, plusieurs autres spécialités risquent de pâtir de ce gel.

La pénurie touche aussi durement les psychiatres qui sont 11, alors que l'on aurait souhaité un rehaussement à 20! « Nous venons à bout de contrôler la pénurie grâce aux services intensifs dans le milieu et à la clinique de jour. Seul l'hôpital Charles-Lemoyne pourra recruter un pédo-psychiatre puisque c'est un établissement à vocation régionale », affirme M. Brien. Saint-Hyacinthe compte un pédo-psychiatre sur les 11 psychiatres de son département.

En radiologie, le plan prévoyait six radiologues. Le Ministère a maintenu le plan à quatre. « Cela ne fait pas notre affaire c'est sûr, car il y a aussi un radiologue qui est à temps partiel sur les quatre. Récemment, j'ai même dû demander à Sainte-Justine de nous aider en procédant à des échographies pour des femmes enceintes dans notre région. Pour l'instant, nous avons réussi à réintégrer toutes les échographies ici et nous essayons de maintenir le tempo avec les effectifs que nous avons. »

Utilisation d'un *zapper* en 2000

Le Croissant d'Or mis à l'amende pour 4 000 $

Jean **Dumont**

Le restaurant Croissant d'Or, du boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe, vient d'être reconnu coupable d'avoir utilisé un camoufleur de ventes, communément appelé un zapper.

Les infractions ont été commises entre le 19 juin et le 16 octobre 2000.

Selon Revenu Québec, depuis juin 2000, l'utilisation de certaines fonctions d'un programme informatique ou d'un composant électronique dans le but de modifier ou d'effacer des données originales sans en garder de traces est passible d'amendes.

De plus, selon le Ministère, toute personne ayant en sa possession un tel système est présumée l'avoir utilisé.

Le restaurant maskoutain a reconnu sa culpabilité et a payé une amende de 4 000 $ plus les frais. L'entente a été signée avec le contentieux du ministère le 23 novembre 2004.

Rejoint au téléphone mardi après-midi, les seuls commentaires de la propriétaire du restaurant, Lyne Larocque, ont été de dire qu'elle n'était pas au courant de cette amende.

Enquête de quelques mois

À Revenu Québec, le chef du service d'inspection, Marcel Labbé, explique la procédure dans un tel cas.

« Durant l'enquête, nous avons procédé à des achats à quelques reprises entre les mois de juin et d'octobre, à différentes périodes. Avec nos factures, nous avons par la suite procédé à certaines vérifications du système informatique. »

En 2000, Revenu Québec a identifié au hasard 230 restaurants à travers la province, dont certains à Saint-Hyacinthe. M. Labbé n'a pas voulu préciser si d'autres restaurants maskoutains étaient dans la mire du Ministère.

« Les procédures pour déposer des accusations sont relativement longues étant donné que nous devons procéder à une analyse du système informatique, le démonter et trouver des éléments de preuve. »

M. Labbé mentionne en terminant que dans ce cas-ci l'amende n'est pas particulièrement élevée puisque les montants peuvent varier de 2 000 à 25 000 $. C'est bien souvent la note de la facture qui détermine le montant de l'amende.

CLINIQUE POIDS SANTÉ
2525, av. Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
Tél. : (450) 774-6467
Visitez une de nos neuf cliniques
Votre santé nous tient à coeur !
Vous voulez une diète bien pensée?
Pour acquérir les informations de base sur les causes et les traitements possibles du surplus de poids.
Pour obtenir une diète facile à suivre et qui vous permet de poursuivre vos activités normales sans souffrir de la faim.
Venez nous rencontrer, une équipe dynamique est à votre disposition afin de vous fournir un support hebdomadaire pour la réussite de votre diète.
www.clinique-poids-sante.qc.ca
0287966

TI-PÈRE B.B.Q.
2995, boul LAFRAMBOISE 2375, rue DESSAULES
SAINT-HYACINTHE
Le Restaurant Ti-Père se refait une beauté.
Dès le 17 janvier le restaurant du boul. Laframboise sera fermé pour permettre une rénovation complète des lieux.
Durant cette période, notre restaurant du 2375, rue Dessaulles sera ouvert du :
dimanche au jeudi de 11 h à 1 h du matin
vendredi et samedi de 11 h à 2 h du matin
Notre service de livraison est toujours en opération au
773-9777 À suivre...
0288279

Un loyer : 15 % plus cher qu'à Drummondville



Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

Avec un taux d'inoccupation relativement bas et passablement de nouvelles constructions depuis deux ans, les propriétaires d'immeubles à Saint-Hyacinthe ont le gros bout du bâton. Un avantage qui se traduit par des loyers à des prix supérieurs à la moyenne des agglomérations urbaines au Québec.

Selon la récente enquête de la SCHL, les locataires maskoutains paient donc plus cher leur logement que l'ensemble des locataires dans des villes de taille comparable.

En fait, les Maskoutains paient un 5 1/2 pièces, 568 $ par mois.

À Granby, pour un logement semblable, les locataires déboursent près de 5 % de moins (542 $) alors qu'à Drummondville, l'écart est de près de 15 % (497 $).

« Ces dernières années, il y a eu de nouvelles constructions chez vous, alors il y a certainement un élément d'explication. Selon les données que nous possédons, les loyers sont plus chers à Saint-Hyacinthe qu'à Granby et s'approchent même de Sherbrooke qui est pourtant une municipalité de taille beaucoup plus grande », indique Hélène Dauphinais, analyste de marché à la SCHL.

Qui plus est, au cours de la dernière année, les locataires maskoutains ont dû subir des hausses de loyer supérieures à l'inflation. Règle générale, les loyers moyens des appartements ont connu une augmentation de 7,6 % depuis un an dans l'agglomération de Saint-Hyacinthe.

Plus grand plus cher

Il est bon de savoir que plus les locataires cherchent un logement de grande taille, plus ils sont frappés par les augmentations de loyers.

Ainsi, pour un logement d'une chambre à coucher, la hausse a été de 3,1 % depuis 1 an; pour un deux chambres à coucher, elle se situe à 8,9 % tandis que pour un trois chambres à coucher et plus, elle s'élevait à 12 %.

D'après le relevé de la SCHL, le bassin de logements locatifs d'immeubles privés à Saint-Hyacinthe s'élevait à 6 229 unités comparativement à 6 100 en 2003, pour une augmentation de 2,1 %.

Taux d'inoccupation (%)

	STUDIOS		1 c.c.		2 c.c.		3 c.c. +		TOTAL	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Saint-Hyacinthe	*	*	0,7	2,2	0,1	1,3	1,9	2,9	0,5	1,8
Drummondville	6,7	8,8	2,6	4,0	3,3	3,0	0,5	2,3	2,7	3,5
Granby	9,4	16,6	2,1	1,8	0,9	1,2	0,5	0,5	1,7	2,2
Sorel-Tracy	10,1	5,9	5,6	5,9	3,9	4,5	2,4	2,0	4,3	4,6
Moyenne **	9,0	10,6	3,2	3,5	2,1	2,1	1,4	1,6	2,6	2,7

* *Échantillon trop petit pour permettre la publication de données fiables.*
** Il s'agit de la moyenne québécoise pour les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants.

Loyers moyens

	STUDIOS		1 c.c.		2 c.c.		3 c.c. +		TOTAL	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Saint-Hyacinthe	*	*	389	401	476	518	506	568	444	478
Drummondville	320	326	385	396	472	485	490	497	442	452
Granby	334	337	412	423	476	501	530	542	460	481
Sorel-Tracy	*	*	355	364	394	407	442	464	390	404
Moyenne Qc **	320	329	383	402	456	470	473	482	438	452

* Échantillon trop petit pour permettre la publication de données fiables.
** Il s'agit de la moyenne québécoise pour les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants.

Taux d'inoccupation de 1,8 % à Saint-Hyacinthe

Jean **Dumont**

La situation des logements locatifs disponibles s'améliore graduellement sur le territoire de Saint-Hyacinthe depuis douze mois. En fait, le taux d'inoccupation est passé de 0,5 à 1,8 %.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dévoilait il y a quelques semaines les résultats de son enquête annuelle sur les logements locatifs.

Ainsi, non seulement à Saint-Hyacinthe mais dans l'ensemble du Québec, on assiste à une remontée graduelle du taux d'inoccupation moyen dans les immeubles privés de trois logements et plus.

Soulignons que dans son analyse, l'organisme fédéral exclut les condominiums, les duplex et les logements publics comme ceux de l'Office municipal d'habitation.

« Chaque année, en octobre, nous faisons un échantillon des logements disponibles selon les agglomérations urbaines. Pour Saint-Hyacinthe, notre échantillon comprend 26 % de l'ensemble des logements d'initiative privée de trois logements et plus, soit un peu plus de 1 600 logements », explique Hélène Dauphinais, analyste de marché à la SCHL.

Certaines raisons contribuent généralement à desserrer le marché locatif :
- la croissance de logements locatifs;
- l'affaiblissement des marchés de l'emploi pour les jeunes;
- l'accession à la propriété;
- l'augmentation de la vente de condominiums.

Tous ces facteurs permettent de libérer les logements, précise Mme Dauphinais.

Depuis deux ans, le nombre d'unités de logements a considérablement augmenté à Saint-Hyacinthe. À cet égard, le service de l'Urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe a émis 39 permis, pour les onze premiers mois de 2004, représentant l'ajout de 215 unités résidentielles. En 2003, les données faisaient état de 31 immeubles à logements pour un total de 239 nouvelles unités.

Pendant cette période, la Ville et la Société d'habitation du Québec offraient un programme de subvention pour la construction de nouveaux logements.

Vers un marché en équilibre

Pour les agglomérations urbaines de la taille de Saint-Hyacinthe, soit pour les centres de 50 000 à 100 000 habitants, le taux d'inoccupation a été relativement stable à 2.7 %.

À Drummondville, le taux d'inoccupation se situe à 3,4 % alors qu'à Granby, il est de 2,2.

Rappelons qu'un marché équilibré affiche un taux d'inoccupation de 3 %. Saint-Hyacinthe se rapprochera sans doute de cette zone de confort l'an prochain puisque certains projets sont dans l'air en ce début d'année 2005.

Taux d'inoccupation à Saint-Hyacinthe

2000	1,8 %
2001	1,3 %
2002	0,7 %
2003	0,5 %
2004	1,8 %

Source : SCHL, décembre 2004

Le nombre de logements (Triplex et plus)

	STUDIOS		1 c.c.		2 c.c.		3 c.c. +		TOTAL	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Saint-Hyacinthe	329	287	1 864	1 911	3 078	3 264	829	767	6 100	6 229
Drummondville	507	515	1 847	1 829	2 812	2 866	1 603	1 639	6 770	6 850
Granby	446	447	2 062	1 855	3 926	4 177	693	796	7 127	7 275
Sorel-Tracy	99	101	486	489	1 454	1 474	288	296	2 327	2 360

Source : SCHL, décembre 2004



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

À Saint-Hyacinthe, la situation s'améliore pour trouver un loyer mais elle reste plus problématique qu'ailleurs.



GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com
50% de rabais sur nos montures
Voir détails et sélection en succursale
EXAMEN DE LA VUE
2105, boul Casavant Ouest, St-Hyacinthe
Tél.: (450) 261-0222
028796?

Éditorial

La GRC a manqué de respect

« La GRC se sauve comme un voleur », tel était le titre de mon éditorial prémonitoire du 29 septembre dernier. Grâce au manque de classe et de jugement des bonzes de la Gendarmerie royale du Canada, je passe maintenant pour un Nostradamus en puissance. Il ne me reste plus qu'à deviner les numéros du Super 7.

En fermant cavalièrement son poste de Saint-Hyacinthe avant les Fêtes et en refilant les appels locaux au poste de Drummondville, la GRC s'est sauvée en coup de vent par la porte de derrière. Sans prévenir. Du coup, elle a fait étalage d'un mépris total envers le pouvoir politique et les contribuables. C'est grotesque, révoltant et honteux.



Martin
BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Réorganiser un service est une chose. Fermer un détachement en catimini, j'oserais dire en sauvage, en est une autre. Surtout que jusqu'ici la direction de la GRC n'a convaincu personne de la nécessité, voire de la pertinence, d'une telle décision.

Encore moins de l'urgence de tout chambarder alors que la cavalerie rentre à peine d'Ottawa où des dizaines de personnes ont protesté contre la fermeture des neuf postes régionaux devant le Comité permanent de la justice et de la sécurité publique du Canada.

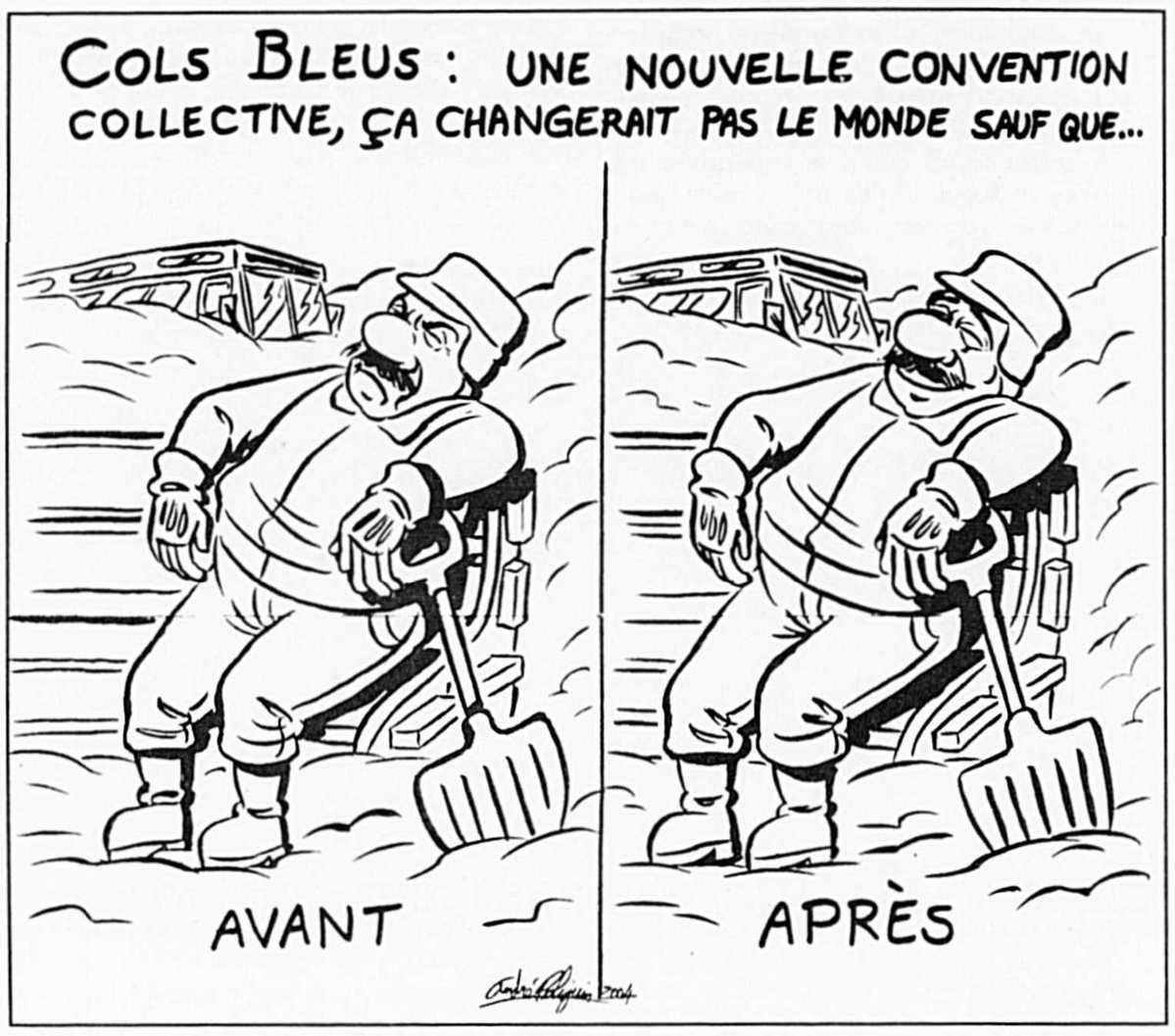
On peut certes comprendre l'indignation des élus municipaux et des députés du Bloc québécois, dont Yvan Loubier. Ensemble, ils ont multiplié les efforts au cours des dernières semaines pour faire casser cette décision pour le moins insensée.

Cela n'a pourtant pas empêché la GRC de faire fi de la Chambre des communes et de plier bagage. C'est inexcusable. Il aurait été pour le moins *fair-play* de suspendre les grandes manoeuvres le temps que le Comité dépose son rapport et qu'il soit soumis au vote des députés. Cela aurait été une simple question de respect.

Car malgré les apparences, la sécurité publique n'a pas tous les pouvoirs. La GRC comme l'armée canadienne a des comptes à rendre à la population. Cela, il serait peut-être bon de le rappeler à l'état major de la GRC. Car pour le reste et même si elle prétend le contraire, cette réorganisation des services ressemble davantage à un exercice comptable visant à boucler un budget qu'à autre chose. En réalité, la fermeture du bureau local est le dernier chapitre d'une longue et pénible agonie ponctuée de coupures de postes.

Malgré l'optimisme des élus qui refusent de lancer la serviette, il y a fort à parier qu'il faudra désormais apprendre à vivre sans la GRC. Les dés semblent pipés. Si la perte ne sera pas énorme en terme d'effectifs, elle n'en demeurera pas moins importante, au plan du message et de l'image qu'elle véhicule. Cela signifie qu'il faudra être encore plus vigilant avec le crime organisé. On vient peut-être de perdre une bataille sur le plan politique, mais la guerre, la vraie, celle qui prend racine dans nos champs et qui gagne nos écoles, n'est pas encore terminée. Avec ou sans la GRC, il faudra continuer le combat.

Mais j'ai bien peur que ce soit sans. Et si jamais cette autre prémonition devait se concrétiser, notre Jojo Savard nationale pourra aller se rhabiller.



ENTRE LES LIGNES

L'union fait la force

Il n'y a pas si longtemps, il aurait été insensé de penser présenter les championnats canadiens de boxe olympique en sol maskoutain.

Pas parce que la Ville de Saint-Hyacinthe ne disposait pas de l'expertise ou des infrastructures nécessaires à l'organisation d'un tel événement, mais parce que les deux clubs de boxe locaux étaient autrefois plus intéressés à s'échanger des coups sous la ceinture qu'à promouvoir la boxe et la région de Saint-Hyacinthe. Peut-être n'étaient-ils que le reflet de la rivalité naturelle qui opposait alors certains conseils municipaux.

Fort heureusement, les choses ont évolué pour le mieux. Tant sur la scène municipale que sur le ring. Les Apprentis Champions et le Club de boxe de Saint-Hyacinthe ont rangé leurs gants de boxe. Ils se sont donné la main pour organiser le championnat canadien 2005, qui se déroulera à l'Hôtel des Seigneurs du 20 au 23 janvier.

Il s'agit d'une chance unique de voir à l'oeuvre la crème de la boxe amateur au Canada. C'est de loin la compétition sportive la plus importante à se dérouler à Saint-Hyacinthe depuis belle lurette. Un bon prélude aux Jeux du Québec.

Coup sur coup, en l'espace d'à peine un mois, Saint-Hyacinthe jouira d'une visibilité inespérée. Ce sera alors l'occasion de prouver que Saint-Hyacinthe est bien davantage que le garde-manger du Québec. Mais encore faudra-t-il que nous répondions à l'invitation qui nous est lancée. Notre réponse devra se traduire par notre présence et par notre implication, tant physique comme spectateur ou bénévole, que financière, dans le cas des indispensables commanditaires. L'hiver s'annonce haut en couleurs. Et le plaisir ne fait que commencer chers Maskoutains. Let's get ready to rumble...

M.B.

Les commentaires de Martin Bourassa sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de BOOM FM 106,5, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du COURRIER

LES FLEURS DE LA SEMAINE



La rose

Au Tournoi Pee-Wee

Le 32e Tournoi Pee-Wee de Saint-Hyacinthe a été couronné de succès avec plus de 10 000 entrées. Bravo au comité organisateur et aux bénévoles qui se dévouent corps et âme par amour des jeunes et du sport. La tradition d'excellence de cet événement ne se dément pas, ce qui est tout à l'honneur de Jacques Plasse et de son équipe. À vous tous, nous offrons une grosse gerbe de roses.



Le pissenlit

Au CLD d'Acton

Le départ de Gérald Guindon à la tête du CLD de la région d'Acton est assez nébuleux. Comme cadeau de départ, il a reçu six mois de salaire et un poste de consultant salarié bon pour deux ans. C'est sans doute la gêne qui explique pourquoi le CLD refuse de dévoiler publiquement le salaire et les conditions de travail de son ancien dg. M. Guindon risque-t-il de s'ennuyer de son compte de dépenses?

A-10 - **Le Courrier** - Mercredi 19 janvier 2005

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier

Rédacteur en chef et éditorialiste
Martin Bourassa

Journalistes
Denyse Bégin
Jean Dumont
Ariane Faribault
Véronique Lemonde
Mylène Richard

Adjointe à la rédaction
Josée Bachand

Photographes
Robert Gosselin
Patrick Roger

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires
Louise Beauregard
Sylvie Beaurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Johanne Lafontaine
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Isabelle St-Sauveur

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Nathalie Brouillard
Linda Douville

Directrice de la production
Josée Cusson

Directeur technique
Normand Gonneville

Contrôleur
Monique Laliberté

Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:

Audit Bureau of Circulation

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Par le camelot, 1,30$ la semaine, 51,95$ par année. À l'extérieur du Canada 195$ par année. Il faut ajouter les taxes s'il y a lieu.

Courriel: **Salle de rédaction:** redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité: publicite@courrierclairon.qc.ca

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.
Président, directeur général
Benoit Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4

Téléphone: 450 773-6028 **Télécopieur:** 450 773-3115

Courriel: admin@dbccomm.qc.ca
Site web: www.dbccomm.qc.ca

Imprimé par Imprimerie Transcontinental SENC division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7
«Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes. Contrat de vente de produits no 421898»

Forum

La récréation est terminée!

Réponse au président de l'unique syndicat agricole obligatoire de l'UPA de St-Hyacinthe.

C'est en ces termes que le ministre Mulcair de l'Environnement a sonné le glas à la pollution éhontée, aux lisiers et pesticides des cours d'eau, au déboisement sans borne du territoire et aux mauvaises pratiques agricoles non respectueuses de la réglementation, en imposant un vrai moratoire sur la production porcine dans les municipalités plus qu'en surplus de phosphore.

Le carcan n'était pas très serré depuis juin 2002 suite à l'imposition du pseudo-moratoire par l'ancien gouvernement péquiste sous l'égide de l'UPA. En effet, c'est plus de 20 000 truies et quelque 700 000 porcs de plus qui ont été mis en production jusqu'en décembre 2004. Ce qui est aggravant, c'est que ces augmentations ont été autorisées dans des municipalités qui étaient déjà en surplus.

À constater la situation de dégradation de l'environnement dans la région, les efforts de l'UPA en la matière n'ont pas donné beaucoup de résultats.

La qualité des cours d'eau de la région est loin de s'améliorer. On détecte régulièrement plusieurs pesticides dans la prise d'eau potable de Saint-Hyacinthe.

L'imposition de réelles bandes riveraines engazonnées de 3 mètres est un timide début de protection des cours d'eau qui aidera grandement à stabiliser les berges passablement affaiblies par les cultures intensives. Ces bandes ont été réduites de 10 à 3 mètres dans les dernières années et étaient cultivables. Donc quelque 1 500 mètres de berges ont déjà été stabilisés dans la région avec l'aide financière des contribuables, pour stopper l'érosion due à la déforestation. Selon les experts, pour être efficace, elles devraient être d'au moins 12 mètres pour les petits cours d'eau et 20 à 30 mètres seraient nécessaires pour les plus importants et voir pousser plusieurs essences d'arbres. Or l'UPA a préféré planter des arbustes devant les bâtisses d'élevages. Quant aux distances séparatrices aussi minimes qu'elles puissent être, et aux dates limites d'épandage de lisier, nous avons pu constater qu'elles ne sont pas beaucoup respectées.

Toute pratique d'une profession moderne nécessite un plan. Le plan de fertilisation ou de culture, qui n'est pas nouveau, est un outil essentiel quand on veut vraiment cultiver la terre, et le bilan phosphore, est une donnée qui fait partie du plan, tout en voulant limiter les apports superflus de lisier de se retrouver à la rivière.

Que cachent les superficies en cultures pour croire qu'elles peuvent limiter le développement et inquiéter l'UPA au point de ne pas recommander aux producteurs de les déclarer tel que demandé par le gouvernement? Le ministère craint-il que les mêmes terres puissent servir de surface d'épandage à des entreprises différentes? Pourtant ces étendues sont déclarées et compilées tous les ans sur des plans de ferme qui sont fournis gratuitement par la Financière Agricole à tous les producteurs et qui servent de base pour verser les compensations annuelles dans les cultures de maïs et de céréales.

L'état du déboisement est catastrophique depuis une dizaine d'années, c'est plus de 100 000 hectares de forêts qui ont été sacrifiés et de milieux humides drainés dont plus de 80 % pour faire place aux lisiers. Au Centre du Québec, en Montérégie et en Chaudière-Appalaches etc.

Le seuil critique de 30 % de boisé pour assurer la viabilité à long terme d'un milieu naturel et pour limiter l'érosion des sols par l'eau et l'air est largement inférieur sur l'ensemble du territoire de la Montérégie. Dans la MRC Les Maskoutains, il y a moins de 18 % de boisé et dans plusieurs municipalités, c'est moins de 10 %.

Avec un tel constat et deux fois plus de lisier que les sols peuvent en supporter, engendrer par la surconcentration des productions animales, il était plus que temps de mettre un frein aux augmentations de cheptels et il faudrait même penser à les diminuer afin de permettre à la nature et aux citoyens de respirer un peu. (...)

Soyez sans crainte M. le Président vous pourrez continuer à vendre vos veaux, vaches, cochons et faire vos semences au printemps prochain et les sommes versées aux productions ne seront pas diminuées surtout que 11 M$ s'ajouteront aux 84 M$ pour les remboursements des taxes foncières en 2005 en plus des 14 M$ supplémentaires aux programmes prime vert.

Gilles Tardif
Coalition citoyenne santé et environnement
Béthanie

Haro sur les fumeurs, encore une fois

Je dénonce la décision des Rôtisseries St-Hubert qui ont décidé d'interdire complètement la cigarette à compter du printemps 2005. Encore une victoire des non-fumeurs enragés qui exigent le respect mais qui n'ont aucun respect pour ceux qui ne partagent pas leurs idées. Ils veulent nous confiner dans des ghettos comme des pestiférés.

Laissez-moi vous dire qu'à compter de ce jour, St-Hubert pour moi, ma famille et tous ceux que je pourrai convaincre, c'est fini. Il y a deux autres établissements bien connus à Saint-Hyacinthe qui vendent du bon poulet et qui eux ont, encore du moins, le respect des deux groupes fumeurs et non-fumeurs. Je tiens à souligner le bel arrangement qu'on retrouve au restaurant chez Zellers, c'est cela le respect de tout le monde : fumeurs et les autres.

Les Rôtisseries St-Hubert vont se tirer dans le pied s'ils pensent qu'en agissant de la sorte ils vont en sortir gagnants. Laissez-moi vous conter une anecdote vécue à mon ancien lieu de travail. Travaillant à Revenu Canada depuis plus de 25 ans à Montréal, nous avions dans notre édifice sur René-Lévesque une belle cafétéria de 500 places. Le jour où le Gouvernement fédéral a interdit la cigarette dans les édifices publics, le Gouvernement n'a pas voulu réaménager une section pour fumeurs. Quel fut le résultat : la clientèle a diminué d'au moins 45 %, les non-fumeurs qui ont applaudi ne sont pas venus en plus grand nombre et le concessionnaire a fermé ses portes. Un édifice de 10 étages avec plus de 1 000 employés s'est retrouvé sans cafétéria au grand dam de tout le monde : fumeurs et non-fumeurs. C'est cela la réalité.

Jean-Guy Francoeur,
Saint-Hyacinthe

Une collaboratrice exceptionnelle

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès de Carla Picinbono. Nul doute, cette nouvelle a ébranlé tous ceux et toutes celles qui la connaissaient. Carla était la vie même. Femme de tête et de projets, elle a été une fidèle partenaire de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Siégeant à différents comités et prenant une part active dans le développement de plusieurs projets pour l'avancement du milieu maskoutain, nombreux sont nos représentants qui ont eu l'immense bonheur de travailler avec cette dame.

On retiendra d'elle son grand leadership, son envie de voir les choses bouger, mais aussi, le fait qu'elle prêchait par l'exemple, en consacrant elle-même beaucoup de temps à son milieu pour qu'il se développe. Si on a eu la chance de la connaître, on se souviendra longtemps de son aplomb, de sa personnalité rayonnante et de son grand sourire communicatif.

Parce qu'elle était devenue, avec les années, plus qu'une simple relation d'affaires, mais bien une collaboratrice exceptionnelle et une amie, nous tenions à lui rendre hommage.

René St-Germain, directeur général de la CSSH
Richard Flibotte, président de la CSSH

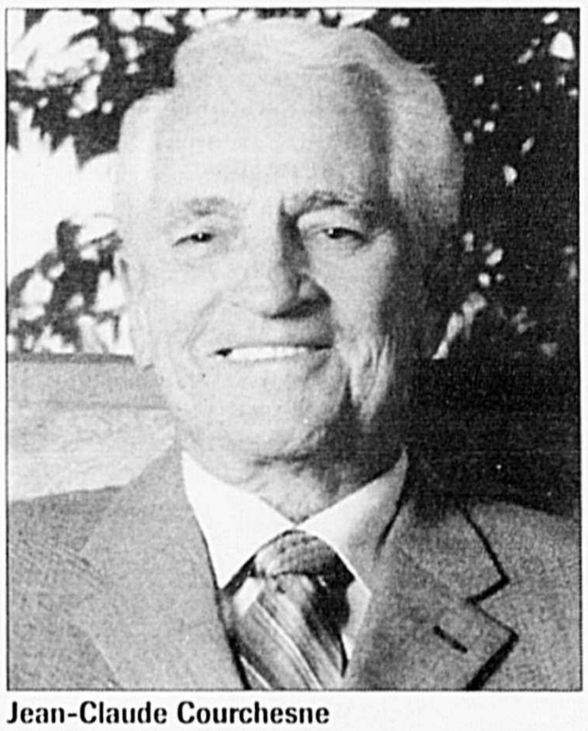


Décès de Jean-Claude Courchesne

L'homme d'affaires maskoutain, Jean-Claude Courchesne est décédé le 12 janvier dernier aux soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu. Il était âgé de 73 ans.

M. Courchesne a pris la relève de son père au sein des Pétroles Courchesne, une société établie sur la rue Lamoureux, dans le parc industriel Théo-Phénix, depuis 1975.

« Mon père a commencé à travailler au sein de l'entreprise familiale dès l'âge de 16 ans. Il est devenu propriétaire en 1957 à la mort de mon grand-père. Aujourd'hui, c'est mon frère Paul qui dirige l'entreprise depuis 1994, même si mon père était encore présent », raconte l'architecte Guy Courchesne, qui a lui aussi travaillé au sein de l'entreprise, à titre de livreur durant son adolescence.



Jean-Claude Courchesne

« C'est mon grand-père Alvarès qui avait fondé l'entreprise en 1925. Ça s'appelait à l'époque Esso Impérial et l'entreprise était localisée dans l'actuelle cour de chez Conrad Laflamme, à Saint-Joseph. »

M. Courchesne a combattu avec succès un cancer de la prostate il y a 17 ans. De nouveaux problèmes de santé ont surgi il y a quelques mois.

En plus d'oeuvrer sur la scène industrielle pendant plus de 50 ans, M. Courchesne a été impliqué dans sa communauté, notamment au sein du monde scolaire.

Il a été tour à tour président de l'école St-Joseph, de 1965 à 1972, président de la commission scolaire Val-Monts, fondée en collaboration avec l'ancien conseiller municipal Normand Bergeron, de 1972 à 1985.

Il a également siégé à la commission scolaire La Régionale et au sein du conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Socialement, il fut impliqué dans le Club des Lions, pendant plus d'une dizaine d'années au sein de la Fondation Denis-Chartier et à la Fondaiton Marie-Luce-Labossière.

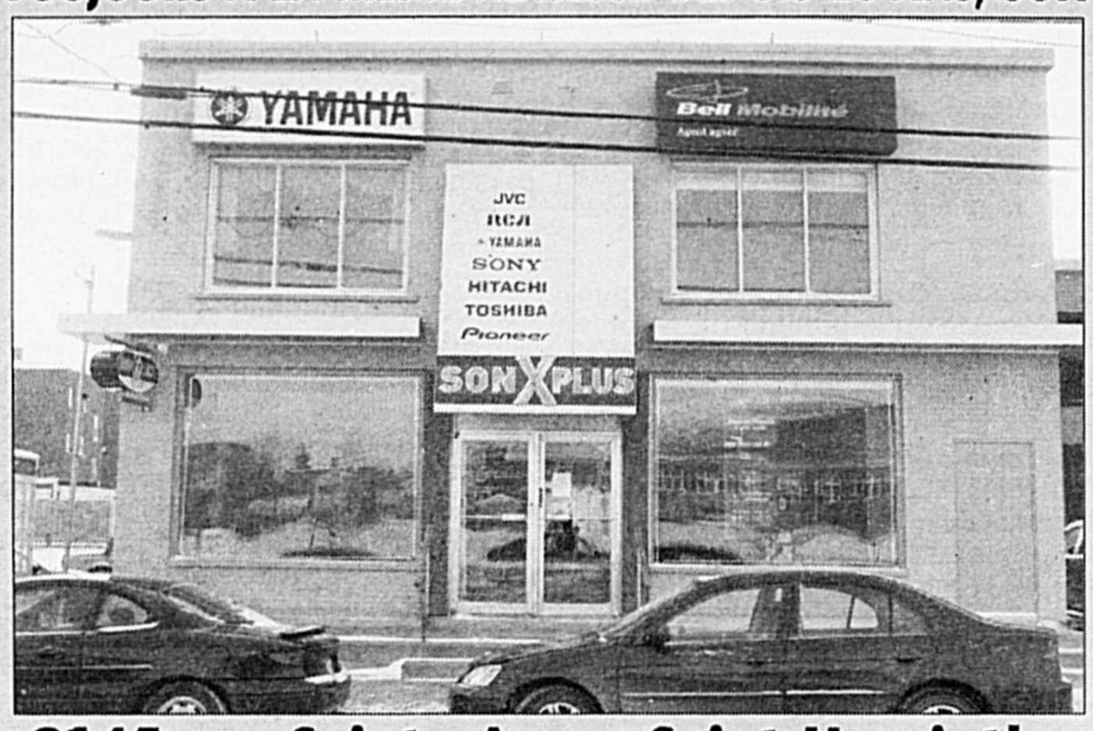
Au niveau sportif, M. Courchesne a aussi été président du club de golf Saint-Hyacinthe.

Il laisse dans le deuil son épouse Denise Cayouette et ses quatre enfants Jean, Paul, Guy et Manon. Ses funérailles ont été célébrées samedi dernier en l'église du Précieux-Sang.

J.D.

LA PLUS GROSSE
VENTE EN VILLE
DU 19 AU 22 JANVIER 2005 INCLUSIVEMENT
COLLECTION POUR FEMME
Lacoste, Tommy, Nautica
50%
LOT CHEMISES
sport de toilette
30% à 70%
COLLECTION
Tommy Hilfiger, Nautica, Marlboro, Lacoste
50%
LOT DE PANTALONS
30% à 70%
LOT DE MANTEAUX
3/4 et long
30% à 70%
LOT DE SOULIERS
Rockport, Clark, Bostonian, etc.
50%
LOT DE GILETS
50% à 70%
LOT DE COMPLETS
100% laine
Rég. : 575 $
Spécial 295$
(sur articles sélectionnés)
M.O DAVID
Lorenzo
Elle & Lui
460, St-Simon, centre-ville (450) 774-6171
0292123

AVIS
Depuis 26 ans à Saint-Hyacinthe
M. Michel Chatigny et son équipe, composée de M. Patrick Plante, directeur général, M. Daniel Chatigny, conseiller, M. Patrick Tremblay, conseiller, M. Sébastien Pouliot, conseiller informatique, Mme Céline Gauthier, secrétaire-comptable sont à votre service en électronique informatique et ce
TOUJOURS À LA MÊME ADRESSE DEPUIS 20 ANS, SOIT



2145, av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe

Électronique Michel Chatigny Inc. a décidé d'adhérer à la nouvelle bannière SONXPLUS afin de pouvoir mieux s'adapter aux nouvelles tendances du marché de l'électronique.

Toujours avec les plus grands noms des manufacturiers tels que : **Alpine, Bose, Céleston, Benq, Cerwin, Vega, Cambridge, Audio, Kicker, Olympus, Orion, Panasonic, Paradigm, Pioneer, Samsung, Sony, Toshiba, Aquos Sharp, Yamaha, Infocus, etc...**

CE NOUVEAU CONCEPT est vraiment orienté au niveau du service personnalisé à domicile avec toutes les dernières tendances en matière cinéma-maison & grand écran que ce soit **PLASMA - DLP - ACL - LCD** - système multizone, etc ...

Votre expérience achat commence lors de votre visite au magasin jusqu'à l'installation effectuée par le même conseiller qui vous a sagement orienté selon votre besoin, ainsi que votre budget.

Déjà 17 magasins à travers le Québec (4) Lac Saint-Jean, Asbestos, Cowansville, Gatineau, Granby, Magog, Rockland, Shawinigan, Sherbrooke, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, etc... partagent la même passion et maintenant à Saint-Hyacinthe.

Chez SONXPLUS nous vous offrons un service personnalisé à prix très compétitif, avec une expertise que vous ne pourrez pas trouver ailleurs, car notre personnel est des plus expérimentés.

Très important, nous nous occupons de vous **après la vente** avec notre département de service des plus complets et ce à domicile si requis.

L'équipe

SONXPLUS
de l'image et du son

2145, av. Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe, Qc.
(face au manège militaire) 774-0433

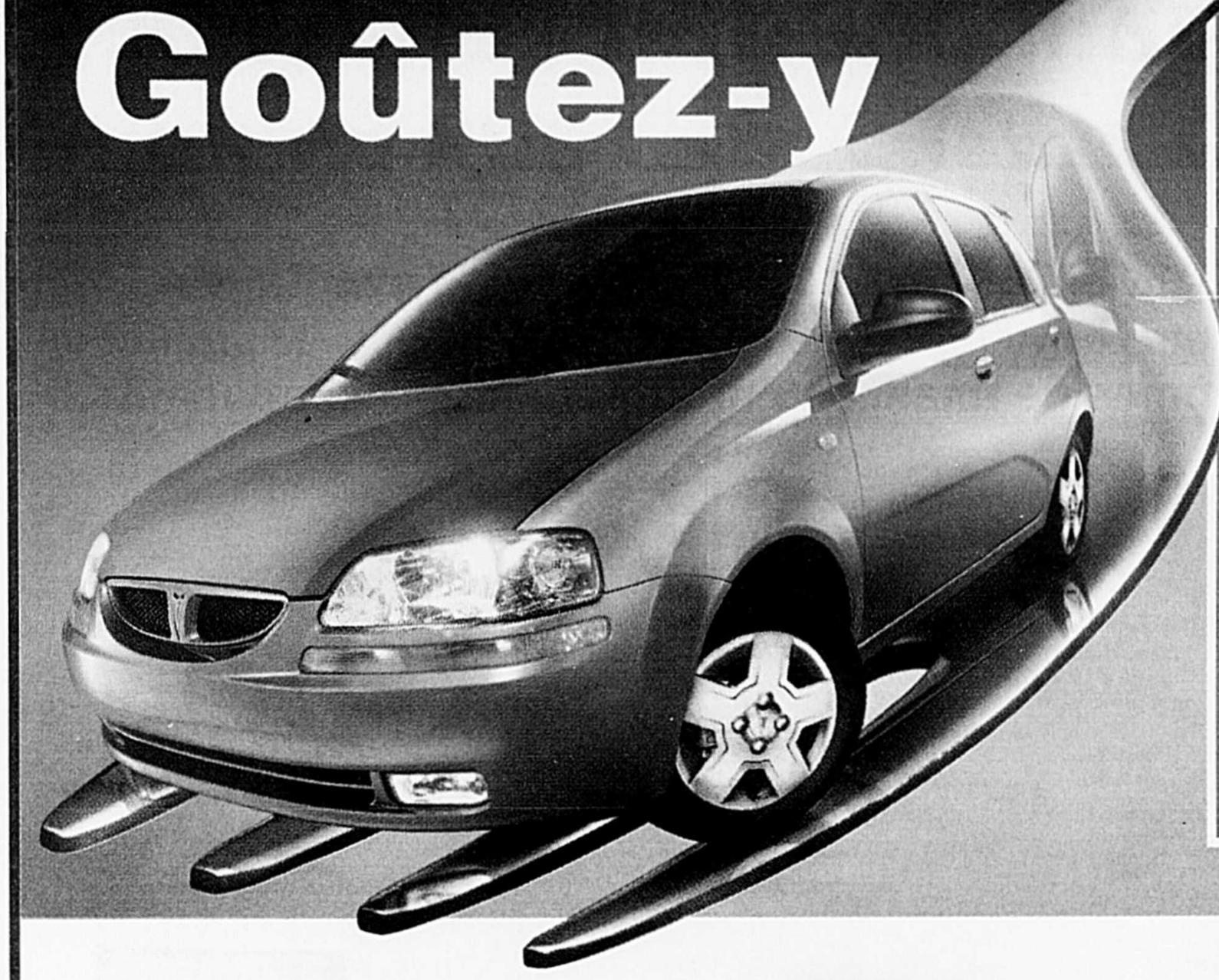
Manège militaire
Sainte-Anne
Pharmacie Brunet
SONXPLUS
Sicotte

0287857

« Lignes racées et performances énergiques »

Sylvain Raymond, *Autonet.ca*

Goûtez-y



PONTIAC WAVE

Moteur 1,6 L à DACT, 4 cylindres de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Boîte manuelle à 5 vitesses • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Direction et freins assistés • *Pneus P185/60R/14 toutes-saisons* • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

139 $/mois*

Avec comptant de 2263 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
159 $	1131 $	0 $
179 $	0 $	0 $

OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 60 mois à la location. Transport et préparation inclus.



PONTIAC G6

Moteur 3,5 L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédéverrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction télescopique, inclinable et réglable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard • Phares à halogène automatiques

259 $/mois*

Avec comptant de 3982 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
299 $	2108 $	0 $
344 $	0 $	0 $

OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.



PONTIAC VIBE

Lauréat du prix ÉnerGuide 2005 : Véhicule le plus Éconergétique de sa catégorie durant 3 années consécutives*

Moteur VVT-I, 4 cylindres de 1,8 L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC au tableau de bord • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable à plat • Écran cache-bagages • Longeron de porte-bagages • Volant inclinable • Roues de 16 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

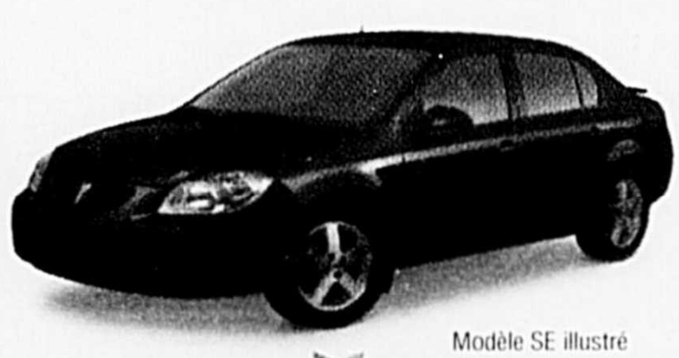
239 $/mois*

Avec comptant de 2596 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
269 $	1298 $	0 $
299 $	0 $	0 $

OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.



Modèle SE illustré

PONTIAC PURSUIT

Moteur 2,2 L 4 cylindres ECOTEC à DACT de 145 HP • Boîte manuelle Getrag à 5 vitesses avec surmultipliée • Direction assistée électrique, à crémaillère • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Contrôle automatique des phares à halogène • Roues de 15 po • Sièges baquets avant sport côté conducteur, réglable en hauteur • Centralisateur informatique de bord • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

169 $/mois*

Avec comptant de 2749 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
189 $	1833 $	0 $
229 $	0 $	0 $

OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC BUICK GMC

GM

0292404

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs de base 2005 en stock suivants : Wave (2TD48/R7A), G6 (2ZG69/R7B), Vibe (2SL26/R7A) et Pursuit (2AJ69/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Wave : 60 mois) avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-contre. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km (Wave : 100 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC. •Pour un véhicule à essence. Lauréat ex-æquo dans sa catégorie. Basée sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2003, 2004 et 2005 pour la Pontiac Vibe 1,8 L avec une boîte manuelle à 5 vitesses. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**

GARANTIE 5 ANS

Avec ses prix à la baisse Germain pourrait vendre ses *Frigidaire* aux Esquimaux

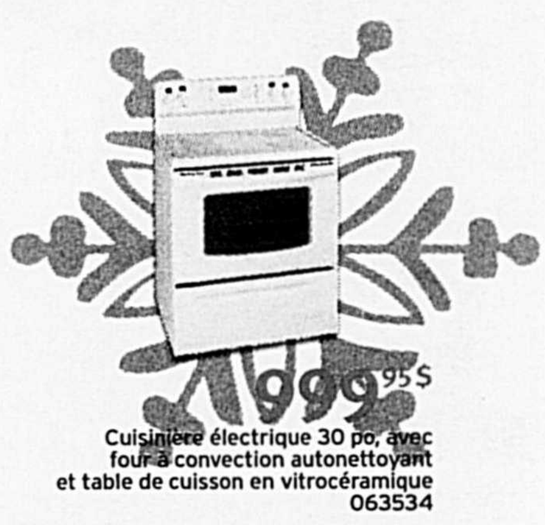
En janvier, **les prix culbutent à votre avantage**
chez Germain Larivière, sans compter que vous pouvez profiter de
programmes de financement drôlement accommodants.



599,95 $
Cuisinière électrique 30 po, avec four autonettoyant
039297



739,95 $
Cuisinière électrique 30 po, avec four autonettoyant et table de cuisson en vitrocéramique
040991



999,95 $
Cuisinière électrique 30 po, avec four à convection autonettoyant et table de cuisson en vitrocéramique
063534



599,95 $
Réfrigérateur 18,5 pi³
021190



799,95 $
Réfrigérateur 18,5 pi³ avec tablettes réglables
056144



1 299,95 $
Réfrigérateur 18 pi³ avec portes et poignées en acier inoxydable
043475



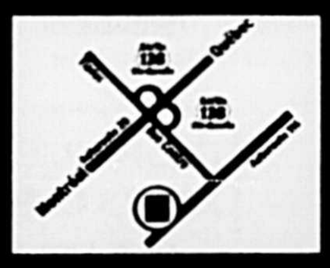
399,95 $
Lave-vaisselle à 5 cycles de lavage
053984



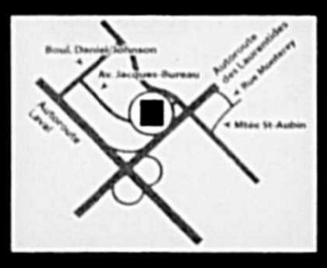
1 199,95 $ l'ensemble
Laveuse (F63) et sécheuse (022) à chargement frontal
901087

36, 24 ou 12 versements sans intérêts* ou économisez l'équivalent de la TPS

LIVRAISON GRATUITE



Sainte-Rosalie
4370, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe
Autoroute 20, Sortie 138



Laval
2900, av. Jacques-Bureau
Laval
Angle autoroutes 15 et 440
Entrée par St-Elzéar

GERMAIN LARIVIÈRE

Sainte-Rosalie : (450) 799-5522 Montréal : (514) 866-8691 Sans frais : 1 800 363-1336

*Payez en 36 versements égaux 24 versements égaux 12 versements égaux, sans intérêts, jusqu'en janvier 2008 janvier 2007 janvier 2006. Sur approbation de votre crédit. Achat minimum de 299,95 $ pour bénéficier des options de paiement. Ne payez que les taxes de vente applicables lors de l'achat. Votre solde excluant les taxes est divisé en 36 versements mensuels égaux (Ex. 1 000 $ avant taxes = 27,78 $ X 36 mois) 24 versements égaux (Ex. 1 000 $ avant taxes = 41,67 $ X 24 mois) 12 versements égaux (Ex. 1 000 $ avant taxes = 83,33 $ X 12 mois). Si les modalités de paiement ne sont pas respectées les frais financiers seront calculés mensuellement au taux annuel de 17,9 %. (AccordD Desjardins). Détails en magasin. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Offre valable jusqu'au 31 janvier 2005

029204

Place à la police de proximité

Émilie **Gauthier-Sirois**

Dans une tentative de rapprochement envers le milieu, la Sûreté du Québec propose aux municipalités d'adhérer à un nouveau concept, la police de proximité.
Ce projet qui sera déployé à travers tout le territoire couvert par la Sûreté du Québec de la MRC Les Maskoutains vise à renforcir les liens entre la police et les différentes municipalités qui seront dorénavant jumelées à un policier parrain.

Les policiers qui se sont portés volontaires se verront chacun assignés à long terme à une seule et même municipalité. « La participation des parrains résultant d'un libre choix et d'une volonté accrue d'améliorer le service de sécurité publique constitue l'ingrédient principal qui nous assure un grand succès », a déclaré le maire de Saint-Hyacinthe Claude Bernier, qui assume aussi la présidence du comité de sécurité publique.

En se faisant plus près de la communauté, les policiers impliqués se disent prêts à tout mettre en oeuvre pour la réussite d'une intervention qui va au-delà de l'action policière conventionnelle. Le parrain tendra en effet à bien connaître les partenaires locaux ainsi que la population de sa communauté. Les objectifs du projet visent la participation de la population ainsi que l'augmentation du sentiment de sécurité.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Des parrains rencontrent les maires de leur communauté lors de la conférence de presse. De gauche à droite, Yves Petit (maire de Sainte-Hélène), Steeve Brière (parrain de Sainte-Hélène), Jean-Luc Brossard (parrain de Saint-Hugues) ainsi que Marcel Gerbeau (maire de Saint-Hugues).

Coup de feu sur un fuyard

Le policier est blanchi

Ariane **Faribault**

Le policier qui a fait feu sur Stéphane Blais cet été a été blanchi de toutes accusations. Il en va tout autrement du fuyard. À la suite d'une longue enquête criminelle, le procureur a pris la décision d'accuser Blais, 33 ans, de conduite dangereuse et de délit de fuite.
L'incident s'est produit le 14 août 2004 après une longue poursuite en voiture sur la rue Girouard et sur l'autoroute 20. Un policier de la SQ des Maskoutains a voulu intercepter le véhicule de Blais pour une vérification d'usage, mais celui-ci a refusé de s'arrêter et s'est enfui sur l'autoroute. Au cours de la course folle qui a suivi, il a même occasionné un accident, sans s'arrêter pour autant.

Lorsque le fugitif a quitté l'autoroute, le policier lui a barré la route, mais le fuyard n'a pas ralenti sa course. Le policier, se sentant en danger, a fait feu sur la portière. Personne n'a été blessé.

Le procureur a donc jugé que le policier en question avait agi en légitime défense.

Blais a plaidé coupable à tous les chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

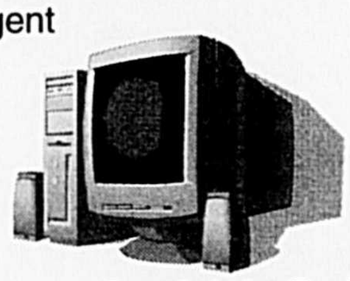
Optez pour une relation durable basée sur la confiance

Faites partie de nos nombreux clients satisfaits

SIE
SOLUTIONS ET INTÉGRATIONS AUX ENTREPRISES INC.

EXPERTS DE CONFIANCE

Gestion de votre parc informatique
- Économie de temps et d'argent
- Tranquillité d'esprit
- Respect de votre budget



Sécurité
- Analyse
- Protection
- Prévention
- Investigation

Vente de matériel
- Serveur Hp, Compaq, IBM
- Poste de travail personnalisé
- Réseautique

Logiciels Spécialisés
- Maximizer (CRM)
- Servicentre (gestion de service)
- Acomba

Placement de personnel
- Migration de système d'exploitation
- Remplacement d'équipe
- Support additionnel

Formation
Location de matériel informatique
Solutions pour personnel mobile

SUPPORT VENTE SÉCURITÉ
Commercial Industriel

WWW.SIE-INC.CA

Téléphone : (450) 250-6909
Sans frais : (866) 250-6909

3150 Choquette
Saint-Hyacinthe

0288278



Les températures resteront froides jusqu'au prochain week-end



Michel
MORISSETTE

Après une première vague de froid en début de semaine, les températures connaîtront un léger réchauffement en milieu de semaine avec le passage d'une faible perturbation en provenance de l'Ouest canadien qui nous laissera un peu de neige le 19. Par la suite, la dépression s'éloignera vers les Maritimes et un second dôme d'air arctique s'installera sur le sud du Québec pour la fin de la semaine et le début du week-end.

Aperçu à plus long terme :

Période du 23 au 25 janvier : le beau temps et les températures froides persisteront durant toute la période.

Résumé de la semaine

La deuxième semaine complète de janvier (9 au 15) a connu de grands écarts de température tout au long de la semaine. Pour une troisième semaine consécutive, la température moyenne fut nettement au-dessus de la normale avec une température moyenne de -4.4°C, soit près de 5° supérieur à la moyenne hebdomadaire. Trois nouveaux records de chaleur furent enregistrés en deux jours.

Le 13 janvier : minimum de 0.3°C record de haut minimum, l'ancienne marque était de -0.5°C en 1956.

Le 13 janvier : maximum de 12.8°C record de haut maximum, l'ancienne marque était de 9.0° en 1972.

Le 14 janvier : maximum de 13.5°C record de haut maximum, l'ancienne marque était de 10.0° en 1950.

En plus, le maximum de 13.5° du 14 janvier était la température la plus chaude pour un mois de janvier depuis le 19 janvier 1996.

Pour une deuxième semaine consécutive, les précipitations furent abondantes et variées avec une accumulation totale de 12 mm de pluie et 4 cm de neige répartie sur quatre jours. Avec plus de 22 heures d'ensoleillement, la semaine fut la plus ensoleillée depuis la mi-novembre dernier.

La semaine fut venteuse avec une vitesse moyenne de 12 km/h, tandis que la journée du 14 janvier fut la plus venteuse avec une vitesse de 19 km/h. Trois journées ont enregistré des rafales de vent supérieures à 50 km/h, tandis que le vent dominant a soufflé du secteur sud durant 19 heures.

	Température normale		Record de température			
			Maximum		Minimum	
	Minimum	*Maximum*	*Plus bas*	*Plus haut*	*Plus bas*	*Plus haut*
19 janv.	-15	-5	1961 : -19.0	1996 : 14.7°	1895 : -31.7°	1986 : 1.5°
20 janv.	-15	-5	1975 : -23.3°	1964 : 7.2°	1892 : -34.0°	1995 : 1.7°
21 janv.	-15	-5	1943 : -22.2°	1959 : 9.5°	1892 : -27.2°	1964 : 1.7°

Aperçu de janvier après 17 jours

Température moyenne	(- 5,8°C)
Moyenne pour la période	(- 9,6°C)
Total de pluie	23,0 mm
Moyenne	18,5 mm
Total de neige	19,3 cm
Moyenne	31,3 cm
Total d'ensoleillement	43,7 h
Moyenne	46,0 h
Vitesse moyenne du vent	11,0 km/h
Vent dominant	N-NE durant 60 h

Défi scolaire : dernière chance pour les inscriptions

Afin de permettre à tous les jeunes de vivre la frénésie des Jeux du Québec, le programme « Jeunes en santé » a mis sur pied le Défi scolaire.

Ce volet, parallèle à la 40e Finale, se veut un projet dégourdissant, adressé aux jeunes du primaire et du secondaire de la Commission scolaire et des trois écoles privées de Saint-Hyacinthe.

Ces activités physiques inter-écoles se dérouleront pendant la 40e Finale des Jeux du Québec, soit du 25 février au 5 mars.

La date limite des inscriptions du Défi scolaire est le 26 janvier. Pour participer aux sports individuels, les élèves n'ont qu'à remplir le formulaire disponible dans leur école, puis à le déposer dans la boîte prévue à cet effet. Dans le cas des sports collectifs, la formation des équipes sera effectuée par les éducateurs physiques.

Avec ce volet, plus de 2 500 jeunes pourront, eux aussi, s'offrir une compétition saine et amicale à l'intérieur même des sites de compétition des Jeux du Québec. Cette activité permettra donc aux enfants de se familiariser avec un ou plusieurs sports, en représentant leur école dans des disciplines telles que le patinage de vitesse, le soccer intérieur, le tchoukball, le badminton, le tennis de table, la jonglerie, le ski de fond et la chorégraphie de danse. Une épreuve de curling est même organisée pour tout le personnel de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Les organisateurs du Défi scolaire remettront des médailles aux élèves et des bannières aux écoles pour les remercier de leur participation. Ce projet, mis en branle par le Comité organisateur de la 40e Finale des Jeux du Québec, sera dorénavant repris chaque année.

Desjardins
PRÉSENTATEUR officiel
40e FINALE DES JEUX DU QUÉBEC
du 25 février au 5 mars

GRÂCE À **DESJARDINS**,
assistez à la cérémonie d'ouverture des Jeux du Québec le **25 février**!

Le comité organisateur de la 40e Finale des Jeux du Québec hiver 2005, en collaboration avec les caisses Desjardins, vous offrent la chance de gagner 1 des 25 paires de billets pour assister à la cérémonie d'ouverture, qui aura lieu le vendredi 25 février, à 20 h, au stade L.P. Gaucher de Saint-Hyacinthe.

Remplissez le bulletin de participation et retournez-le par la poste au plus tard le 9 février prochain à l'adresse indiquée. Soyez de la plus grande fête sportive de la jeunesse!

Les règlements du concours sont disponibles auprès du comité organisateur, 13955, av Morissette, Saint-Hyacinthe, J2R 1M9. (450) 250-2005, info@jeuxhiver2005.com.

40e FINALE Jeux du Québec
SAINT-HYACINTHE HIVER 2005
25 FÉVRIER AU 5 MARS
www.jeuxduquebec.com

Concours « Assistez à la cérémonie d'ouverture des Jeux du Québec le 25 février ! »

BULLETIN DE PARTICIPATION Desjardins

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Date : _____
Téléphone (résidence) : _____
Téléphone (travail) : _____

Retournez par la poste ce bulletin dûment rempli à l'adresse suivante : Comité organisateur des Jeux du Québec, 13955, ave Morissette, Saint-Hyacinthe, J2R 1M9. Le bulletin devra avoir été reçu au plus tard le 9 février 2005.

0292012


Chantal Bourgeois C.A.
Directeur principal
Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés • Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

Carrefour Jeunesse Emploi : 5 ans avec la même enveloppe budgétaire

Jean **Dumont**

Le Carrefour Jeunesse Emploi Maskoutain commence à trouver les fins de mois difficiles. Depuis cinq ans, son financement provenant du gouvernement du Québec est le même à 360 000 $.

Le directeur général de l'organisme, Pierre Séguin, aimerait donc que le gouvernement soit sensible à ses revendications qui touchent non seulement Saint-Hyacinthe mais l'ensemble des 107 organismes semblables à la grandeur du Québec.

« Il y a deux effets pervers face à cette situation. D'abord, comme l'enveloppe est la même depuis cinq ans, cela nous empêche de nous développer et d'offrir le même service. »

« De plus, étant donné que démographiquement la région de Saint-Hyacinthe est vieillissante, cela pourrait vouloir dire que nous aurons éventuellement moins d'argent puisque les montants d'argent sont établis selon le nombre de jeunes de 16 à 35 ans sur le territoire. »

M. Séguin souligne que si l'enveloppe gouvernementale est gelée, il en est autrement du loyer, du coût d'acquisition de bureaux et de papeterie ainsi que de la masse salariale.

« Nous sommes actuellement coincés entre notre développement, le service aux gens, l'ouverture de quelque 1 000 nouveaux dossiers par année et nos obligations à rendre des comptes au Centre local d'emploi, qui est notre répondant. »

Des emplois en moins

On compte présentement huit employés permanents plus deux chargés de projet au sein du Carrefour.

« Au cours des deux dernières années, nous avons été dans l'obligation de couper deux postes, un de travailleur de rue et un autre pour un projet en collaboration avec le CLSC. Et, si rien ne bouge, nous avons une employée qui s'en va en congé de maternité dans les prochaines semaines et nous ne pourrons pas la remplacer. »

Qui plus est, le Carrefour doit conjuguer avec la précarité d'emploi. L'an dernier, quatre ressources ont quitté l'organisme pour aller travailler ailleurs. La situation n'est pas unique à Saint-Hyacinthe puisque l'ensemble des Carrefours constatent que 52 % de leurs effectifs se sont déplacés vers d'autres emplois depuis trois ans.

Au Carrefour, on compte un conseiller en orientation, quatre techniciens en information scolaire et professionnelle et une éducatrice spécialisée.

À la poubelle

Créés il y a huit ans par le Parti québécois, les Carrefours ont vécu le spectre d'une fermeture à l'arrivée des libéraux au pouvoir, il y a deux ans. Rien ne s'est produit jusqu'à maintenant.

« C'est bien évident qu'il y a des obligations gouvernementales qui touchent entre autres la santé et l'éducation, sauf qu'il faut admettre que nous avons été utiles et efficaces dans notre mission d'accompagner et de guider les jeunes adultes dans leurs démarches d'insertion sociale et économique. »

« Actuellement, nos partenaires comme l'École professionnelle, la Commission scolaire et le Cégep aimeraient bien utiliser nos ressources à l'occasion, mais tout cela est précaire dans le contexte où ils n'ont pas nécessairement les moyens de nous aider. »

M. Séguin, comme les dirigeants des Carrefours à travers le Québec, souhaite que la rencontre prévue pour la semaine prochaine avec le ministre Claude Béchard donne des résultats.

On aimerait une indexation et des enveloppes garanties minimalement pour trois ans.

Ce rattrapage permettra d'investir dans la masse salariale, d'ajouter de l'argent pour les frais généraux et de dégager une marge de manoeuvre financière pour consolider leurs initiatives.

La moitié des Carrefours respecte le découpage d'une MRC. À Saint-Hyacinthe, le territoire comprend uniquement le comté provincial. Toutefois, la clientèle déborde du comté si bien que des jeunes de Saint-Pie viennent ici — qui est leur port d'attache naturel — plutôt que dans le comté d'Iberville.



Photothèque Le Courrier ©

Le budget de 360 000 $ du Carrefour jeunesse Emploi est gelé depuis cinq ans, confirme Pierre Séguin.

Malgré une subvention de 137 628 $

Pierre Séguin reste sur son appétit

Émilie **Gauthier-Sirois**

Le Gouvernement fédéral annonce l'octroi de fonds à deux organismes maskoutains oeuvrant dans le domaine de l'emploi.

Le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) recevra 137 628 $ alors que le Centre spécialisé de transfert des connaissances (CSTC) se verra offrir un montant de 139 355 $. Ce financement se veut garant d'une amélioration des services offerts aux jeunes dans le secteur de l'emploi.

Pour le CJE, l'aide accordée est appréciée quoique nettemenent insuffisante, de rapporter M. Pierre Séguin, directeur général au Carrefour jeunesse-emploi maskoutain. Comme ses collègues des 108 CJE de la province, il milite en faveur d'un support financier accru du gouvernement du Québec (voir autre texte).

Le CSTC n'a rien à redire

Connexion compétence, voici le nouveau projet du CSTC. L'organisme distribuera le montant alloué pour le projet de la façon suivante : 80 % du montant ira directement en allocation pour le projet et le 20 % restant servira à l'administration, mais surtout à de l'assistance aux jeunes concernés. Il s'agit du 3e projet de ce genre à être mis en branle, les deux précédents ayant également reçu un financement gouvernemental.

Luc Chagnon, directeur exécutif du CSTC, explique qu'il s'agit ici de permettre à un groupe de 10 à 15 jeunes de moins de 30 ans, en marge des structures scolaires ou professionnelles habituelles, de trouver les ressources nécessaires à leur réintégration. Connexion Compétence a donc été mis sur pied, en partenariat avec les Jeux du Québec, afin de permettre à ces jeunes de réaliser de l'animation en activité physique pour des élèves du primaire. Finalement, une fois les carences de ces jeunes analysées, on souhaite leur permettre de retourner à l'école ou encore d'intégrer le marché du travail.

Le temps des inscriptions 2005 - 2006 est arrivé !

École La Petite Académie
1090, av. Léon-Pratte, Saint-Hyacinthe



École primaire privée mixte

Pédagogie d'avant-garde en informatique à tous les niveaux
Enseignement de l'anglais dès la maternelle
Accent mis sur le français et les mathématiques
Période d'étude supervisée par l'enseignant(e)



Examens d'admission
Le samedi 5 février 2005



info@lapetiteacademie.qc.ca (450) 771-0644
www.lapetiteacademie.qc.ca
028584

Une taxe d'hébergement de 2 $ à compter d'avril en Montérégie

Jean **Dumont**

Les hôteliers de la région se sont finalement fait convaincre de la nécessité d'avoir une taxe de deux dollars sur l'hébergement en Montérégie. Cette procédure devrait normalement entrer en place à compter du 1er avril prochain.

Après trois tentatives infructueuses ces dernières années, Tourisme Montérégie a réussi à convaincre, en novembre dernier, 55 % de ses membres hôteliers d'aller en ce sens.

Qui plus est, les sympathisants à l'idée de la taxation représentent 65 % de l'ensemble des unités d'hébergement du territoire.

En « échange » de ce vote, Tourisme Montérégie a accepté de faire une plus grande place aux hôteliers au sein de son conseil d'administration. Dorénavant, cinq postes d'administrateurs leur seront réservés sur les 17 sièges.

1,5 M $ pour la promotion

« L'établissement de cette taxe permettra à Tourisme Montérégie d'avoir environ 1,5 M $ de plus pour faire la promotion de la région. Cet argent nous permettra d'attirer une nouvelle clientèle ciblée surtout autour du concept du tourisme d'affaires », précise Éric Fournier, directeur général de Tourisme Montérégie.

« Ce qui est intéressant par rapport à ce vote, c'est que nous avons un consensus parmi les 20 plus gros hôteliers de la Montérégie. Force est d'admettre que par le passé, il y avait un manque d'information de la part des intervenants. Tranquillement, ils ont su se rallier », ajoute-t-il.

M. Fournier mentionne que 70 % des nuitées en Montérégie se font grâce au tourisme d'affaires. L'Hôtel des Seigneurs, de Saint-Hyacinthe, qui possède le plus gros parc hôtelier de la Montérégie, base justement sa raison d'être autour de cette clientèle.

Cinq ans de retard

« Avec la mise en place de cette taxe aujourd'hui, nous sommes environ cinq ans en retard par rapport à d'autres régions. Dans un premier temps, à compter du printemps, nous ciblerons le tourisme d'affaires et par la suite, à l'automne, nous tenterons un blitz auprès du tourisme d'agrément. »

M. Fournier mentionne que dès 1996, les régions de Montréal et Laval avaient accepté le principe de la taxation.

Quelques années plus tard, des régions comme Charlevoix, Outaouais, Québec ont suivi si bien qu'à ce jour, la taxe est perçue dans 15 des 20 régions touristiques de la province.

Avant la mise en place de la taxe, la ministre du Tourisme, Nathalie Normandeau, doit entériner la proposition de Tourisme Montérégie, ce qui devrait se faire d'ici quelques jours.

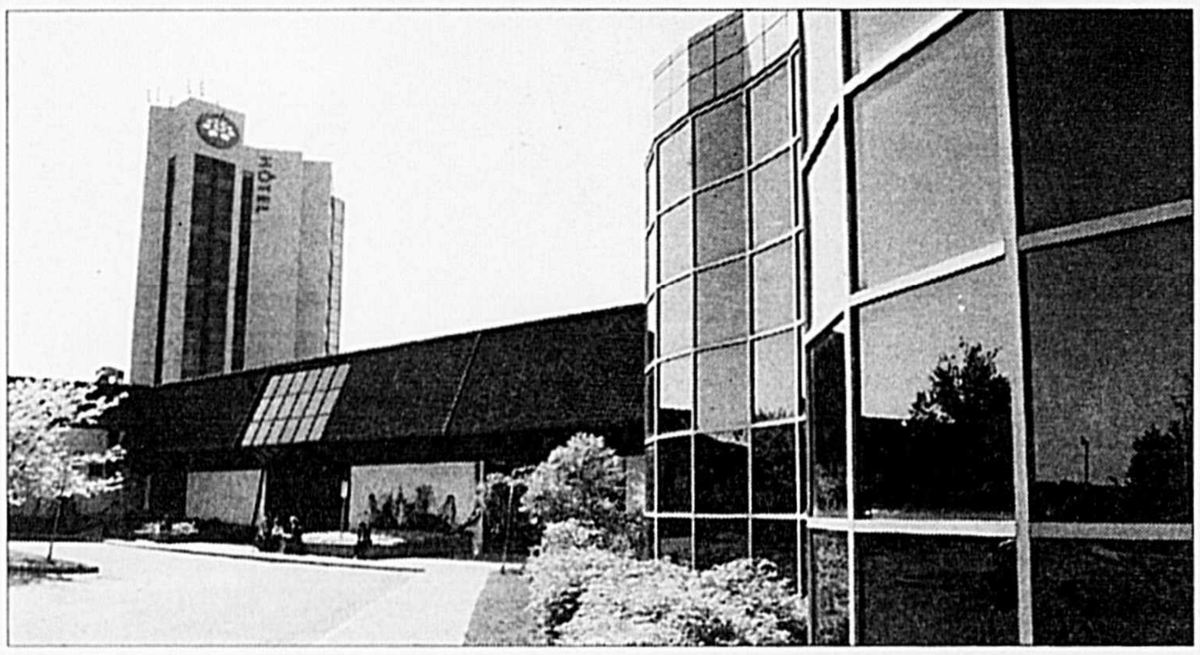
Montérégie : 5 000 unités

La Montérégie compte environ 5 000 unités d'hébergement, ce qui en fait le quatrième parc hôtelier dans la province après Montréal, Québec et les Laurentides.

« La Montérégie ne va pas si mal en raison de l'économie. Après tout, nous avons un ratio de 750 000 unités par année, sauf qu'avec plus de promotion, nous pourrons aller chercher une nouvelle clientèle. La preuve en a été faite depuis quelques années dans les autres régions », argue M. Fournier.

Au moment où la Montérégie s'oriente vers la taxe de 2 $, les porte-parole touristiques des régions de Montréal et Laval viennent de demander au gouvernement la permission d'appliquer un nouveau type de taxes aux touristes, soit 3 % de la facture d'hébergement.

Dans la MRC Les Maskoutains, on compte 528 chambres, représentant 11 % du total de la Montérégie.



Électricité : la Chambre de Commerce s'oppose

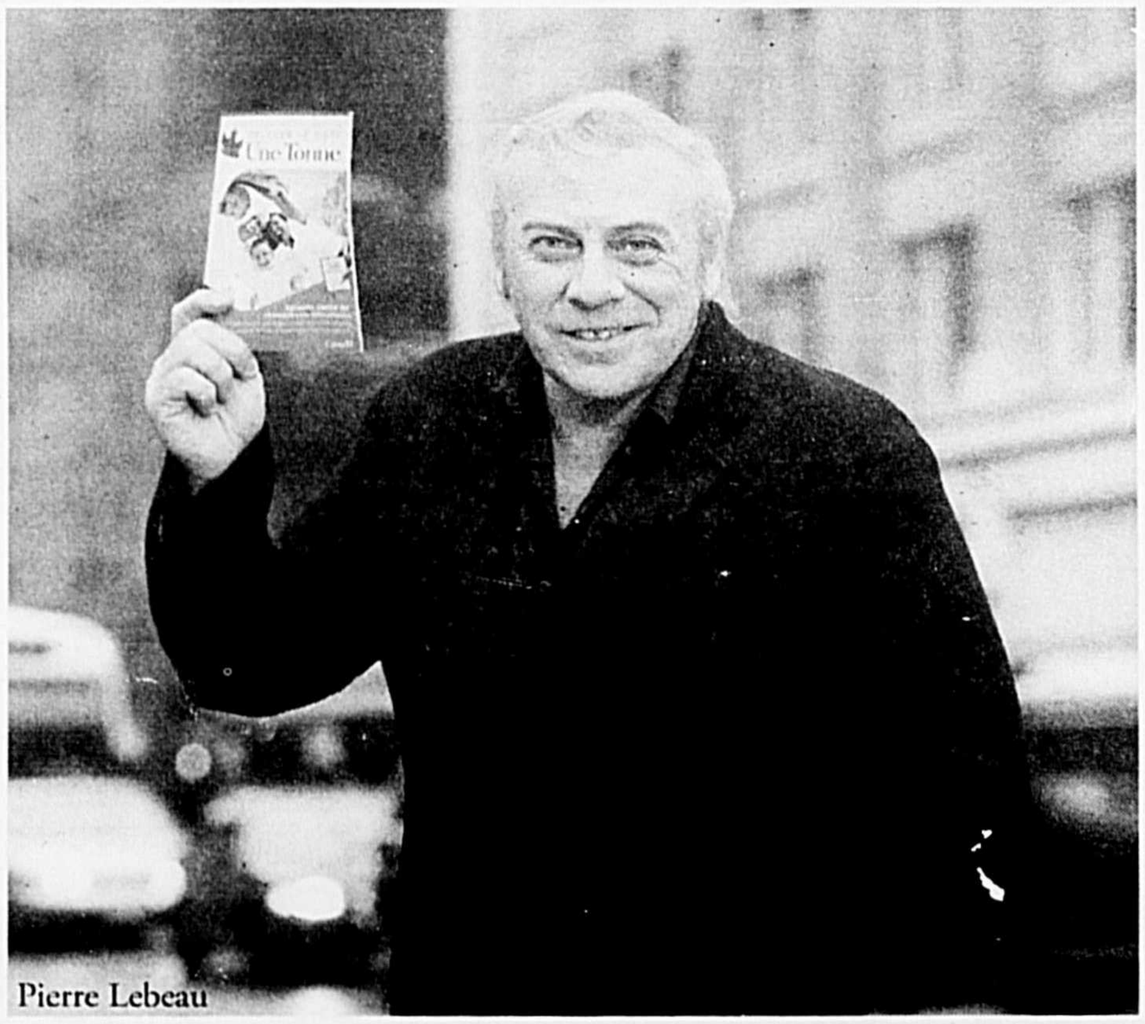
La Chambre de Commerce Les Maskoutains s'oppose à son tour à la hausse du tarif d'électricité telle que proposée par Hydro-Québec.

Elle pense que l'augmentation des tarifs pourrait faire perdre plusieurs milliers d'emplois au Québec.

« Dans une ère de mondialisation des marchés où la compétition est extrêmement féroce, le Québec ne peut se permettre de perdre un de ses arguments de vente principaux auprès des entreprises créatrices d'emplois », déclare le président de la Chambre, Roger Sylvestre.

La Chambre locale joint ainsi sa voix à la Fédération des chambres de commerces du Québec sur cette question. L'organisme entend présenter son point de vue en janvier lors de la commission parlementaire.

Dans la région maskoutaine, la Chambre représente plus de 500 petites, moyennes entreprises et institutions. Elle est le rassemblement de gens d'affaires provenant de tous les secteurs de l'activité économique.



Pierre Lebeau

Relevons le défi partout au Canada

Chaque Canadien produit en moyenne cinq tonnes de gaz à effet de serre par année. Chauffer et climatiser nos maisons, conduire, se servir des appareils électriques… presque toutes les activités qui requièrent de l'énergie provenant de combustibles fossiles produisent aussi des gaz à effet de serre (GES). Et ces gaz contribuent aux changements climatiques.

Relevons le défi d'une tonne : réduisons notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre de 20 %, soit d'une tonne. Tout en économisant de l'argent, nous contribuerons à protéger l'environnement et la qualité de l'air.

Demandez votre Guide du défi d'une tonne.
Consultez le site **changementsclimatiques.gc.ca** ou composez le **1 800 O-Canada** (1 800 622-6232), ATS 1 800 465-7735.

Défi d'une tonne **Agissons contre les changements climatiques.**

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

0292405

Près de 1 200 visiteurs de plus que l'an passé

Les organisateurs du Salon de l'agriculture plus que satisfaits

Denyse **Bégin**

Plus de 11 000 visiteurs se sont présentés au Salon de l'agriculture la semaine dernière soit 1 200 de plus que l'an passé. Pour Donald Côté, directeur général, c'est un franc succès, les « agriculteurs et agricultrices étaient au rendez-vous ».

Parmi les explications à cette croissance appréciable, le dg parle de la température clémente par rapport à celle de l'an passé alors que le mercure était en chute libre. Il remarque également que l'ambiance générale était plus positive au sein des visiteurs et donc que l'année 2005 semble mieux démarrer, côté agricole, qu'en 2004.

Les visiteurs ont par ailleurs profité en masse des matinées conférences puisque près de 1 000 personnes ont pu y entendre les conseils de spécialistes dans différents domaines comme les défis du producteur, les coûts à forfait des travaux agricoles, les insectes et les maladies qui grugent les profits et sur plusieurs autres sujets.

Cette année, au Concours Innovation du Salon, trois des douze innovations en lice se sont démarquées. Des mentions de distinction ont été attribuées à la compagnie DeLaval pour un appareil qui permet de compter rapidement les cellules somatiques présentes dans le lait et une autre à l'entreprise Matélevage pour un abreuvoir dont l'énergie de pompage est fournie par un panneau solaire. Un système qui procure une adéquation entre les besoins des animaux et la capacité de pompage.

Une haute distinction a été décernée à la compagnie beauceronne Ro-Main pour son bras Hercule, une mini-grue d'élevage motorisée, puissante, qui permet de retirer seul, sans effort et en toute sécurité des carcasses d'animaux d'un endroit afin de les déplacer.

L'an prochain, le Salon de l'agriculture aura 20 ans et Donald Côté promet que l'événement sera souligné, bien sûr, de façon particulière sans donner de détails pour l'instant. « Ça mijote », a-t-il indiqué.

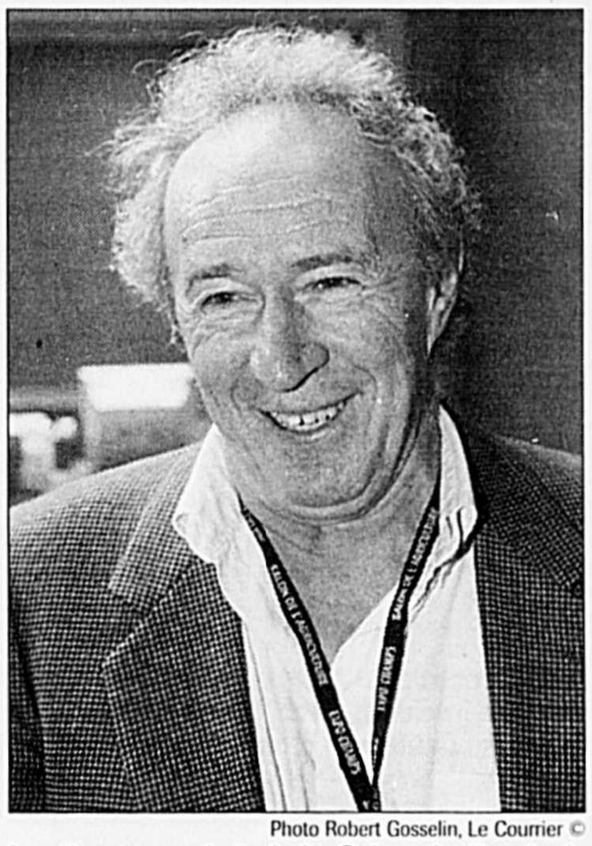


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Le directeur général du Salon de l'agriculture, Donald Côté, est très content de l'achalandage important qu'a connu l'événement en 2005.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Guy Denis, de Conception Ro-Main, était particulièrement fier de vanter les mérites du Bras Hercule conçu à Saint-Bernard, en Beauce. L'invention a reçu une haute distinction au Concours Innovation cette année.

DETOUR
Temporaire

STÉRÉO PLUS DE ST-HYACINTHE DEPUIS 22 ANS À VOTRE SERVICE, EST **TEMPORAIREMENT FERMÉ** EN RAISON D'UNE RELOCALISATION PROCHAINE.

POUR VOS **BESOINS ACTUELS** EN PRODUITS, SERVICE ET BONS CONSEILS, VOICI CINQ ADRESSES QUI...

VALENT LE DÉTOUR !

GERMAIN LARIVIÈRE
4370, BOUL. LAURIER EST
(450) 799-5522

GRANBY
840, RUE PRINCIPALE
(819) 378-2498

DRUMMONDVILLE
700, BOUL. RENE-LEVESQUE
(819) 478-3314

SOREL
375, RUE DU COLLÈGE
(450)746-0300

ST-LÉONARD
7325, BOUL. LANGELIER
(514) 256-8558

www.stereoplus.com

STEREO plus ÉLECTRONIQUE

Pour de bons conseils!

0262207

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
SAINT-DENIS Tél.: (450) 787-2105
STANBRIDGE STATION Tél.: (450) 296-8201
NAPIERVILLE Tél.: (450) 245-3565
SAINT-GUILLAUME Tél.: (819) 396-2161
0235604
CASE IH

L'Ordre national du mérite agricole

La ministre Gauthier lance l'édition 2005



Denyse **BÉGIN**
dbegin@lecourrier.qc.ca

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier a procédé au lancement officiel du 116e concours de l'Ordre national du mérite agricole (ONMA) lors de son passage au Salon de l'agriculture, le mardi 11 janvier.

Depuis sa création en 1889, l'ONMA récompense le souci de l'excellence, l'amour du métier et l'esprit d'initiative des femmes et des hommes qui font de l'agriculture et de l'agroalimentaire un secteur riche, diversifié et dynamique. L'ampleur qu'a pris le concours au fil des ans est à la mesure du prestige et de la renommée qu'on lui reconnaît aujourd'hui, lit-on dans le communiqué de l'ordre.

Aux fins du concours, le Québec est divisé en cinq territoires. Cette année, les producteurs et productrices de la Montérégie sont conviés à s'y inscrire.

Lors du point de presse, Françoise Gauthier a rappelé que l'Ordre national du mérite agricole est le plus vieil ordre social institué par le gouvernement québécois. Le premier ministre Honoré Mercier, est à l'origine de sa création. Honoré Mercier était également Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation à l'époque.

En 2000, dernière année où l'épreuve s'est tenue sur le territoire de la Montérégie, 156 entreprises s'étaient inscrites, dont 77 pour la Montérégie-Est.

Les entreprises participantes sont évaluées selon cinq grands critères soit la gestion de l'appareil de production, la gestion agroenvironnementale, la gestion des ressources financières, la gestion des ressources humaines et leur rayonnement social.

L'Ordre national du mérite agricole s'adresse à toute entreprise agricole en activité pendant l'année du concours et durant les cinq années précédentes, et ce, peu importe son statut, sa production ou sa taille. La période d'inscription débutait le 15 janvier et elle se terminera le 1er mai 2005.

Le concours de l'ONMA connaîtra son dénouement à l'automne, à la Salle du Conseil législatif, située à l'Hôtel du Parlement, à Québec, alors que les lauréats nationaux y recevront leurs prix ou leurs décorations. D'autres distinctions seront également attribuées à l'occasion de cet événement. Il s'agit du prix Formation agricole et du prix Relève féminine qui seront remis par le Ministère. Les partenaires financiers du Ministère décerneront également le Mérite Promutuel de la prévention ainsi que le Prix Coop fédérée au transfert de ferme.

Les détails du concours sont disponibles sur le site du Ministère au www.mapaq.gouv.qc.ca.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Après un cycle de cinq ans, le concours de l'Ordre national du mérite agricole se déroulera en Montérégie en 2005. Les producteurs ont jusqu'au 1er mai pour s'inscrire. La ministre Françoise Gauthier a procédé au lancement officiel dans le cadre du Salon de l'agriculture.

Salon de l'agriculture

L'excellence soulignée lors du Gala Cérès

Denyse **Bégin**

Jean-Paul Vermette, producteur porcin de Saint-Simon, et Marie Gosselin, vice-présidente des ventes et du marketing chez les Serres Saint-Laurent, ont été honorés lors du 16e Gala Cérès qui a eu lieu pendant le Salon de l'agriculture. Ils ont tous les deux été designés « personnalité de l'année » lors de cet événement qui s'est déroulé sous la présidence d'honneur de Réjean Nadeau, président directeur général d'Olymel.

Chaque année, l'événement met en valeur les accomplissements professionnels de deux personnalités, l'une issue du monde agricole et choisie par le Salon de l'agriculture, et l'autre provenant du secteur de l'agri-marketing dont le choix est déterminé par l'Association canadienne d'Agri-Marketing (ACAM).

Marie Gosselin est à l'origine de la marque Savoura, maintenant automatiquement associée à la tomate par les consommateurs québécois grâce à une stratégie de marketing qui a fait ses preuves.

« Il y a 15 ans, lorsque j'ai parlé d'associer une marque à une tomate, ça détonnait dans le paysage », a raconté Mme Gosselin lors de ses remerciements. Parmi les stratégies dont était capable de faire usage Marie Gosselin pour « charmer » ses futurs clients, des associés de la femme d'affaires ont mentionné qu'elle allait jusqu'à vérifier si un panneau publicitaire vantant les mérites de la Savoura se trouvait sur le parcours de ceux-ci, lorsqu'ils se rendaient à son bureau.

Les nombreux témoignages entendus sur Jean-Paul Vermette concordaient sur plusieurs points. On a qualifié le producteur porcin de visionnaire et de leader dans son domaine, allant même jusqu'à dire que la région de Saint-Hyacinthe n'aurait pas été la même sans Jean-Paul Vermette.

Père de six enfants et de sept petits-enfants, M. Vermette a mentionné que la relève était assurée sur sa ferme et il a tenu à remercier sa « fiancée » avec qui il a célébré récemment 60 ans de mariage.

« J'ai souvent trouvé de bonnes idées en visitant d'autres fermes et en consultant des spécialistes, dont les agronomes du MAPAQ. Il faut rester optimiste pour le futur, être patient et développer notre productivité, sans dépenser plus que l'on ne gagne », a conseillé le producteur de Saint-Simon, toujours très alerte, à 84 ans.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Mme Marie Gosselin reçoit sa plaque commémorative des mains de M. Réjean Nadeau, président directeur général d'Olymel. À sa droite, Alain Beaudry, président d'ACAM Québec.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

M. Jean-Paul Vermette et son épouse Germaine, entourés des membres de leur famille, heureux de partager ces moments agréables avec leur aîné, honoré par le Salon de l'agriculture.



Volvo S40 : la suédoise accessible



Marc
BOUCHARD
mbouchard@lecourrier.qc.ca

Je l'avoue dès le départ, j'ai un faible pour Volvo. Les voitures du constructeur suédois ont beau être toutes semblables, elles ont un petit air distingué qui leur concède une certaine personnalité impossible à négliger.

Avec sa nouvelle S40, Volvo frappe encore dans le mille, même si le fabricant a complètement redessiné son petit modèle d'entrée de gamme. En fait, bien que la S40 ait conservé son air distinctif, elle possède désormais un petit quelque chose de plus dans la silhouette qui la rend différente. Une Volvo nouveau genre quoi...

Pour cette deuxième génération de sa berline de base (la première a été un échec), Volvo a tout remis sur la table à dessin. On le sent dès le premier regard. Le capot avant conserve l'allure suédoise, mais les lignes plus arrondies, et la taille relativement petite de la S40 la rendent plus sympathique, moins froide que ses prédécesseures.

Sous ce capot désormais plus arrondi, on retrouve au choix un moteur cinq cylindres de 2,4 litres qui livre 168 chevaux, ou un cinq cylindres turbocompressé de 2,5 litres et 218 chevaux, selon que l'on opte pour la version 2.4 ou la version T5. Ces deux voitures sont dotées, de série, d'une boîte manuelle à 5 rapports ou d'une boîte automatique optionnelle à 5 rapports avec mode manumatique Geartronic.

Dans les deux cas, l'engin réagit avec rapidité et précision, même si, jumelé à la transmission automatique, le 2,4 litres semble éprouver un peu plus de difficulté à trouver son envol. Normal me direz-vous, compte tenu de la différence de chevaux, mais cela va un peu plus loin. En fait, la transmission est tout simplement mieux exploitée par la version turbo que par le moteur conventionnel. Un phénomène plutôt rare puisque les turbo ont tendance à décoller avec un certain retard, ce que l'on ne retrouve qu'en petite dose sur cette Volvo.

Champion toute catégorie de la sécurité – Volvo en fait presque sa marque de commerce – le constructeur suédois ne néglige rien non plus même sur son modèle le moins dispendieux. Ainsi, en version T5, on peut obtenir la S40 équipée d'une traction intégrale de type Haldex, qui peut transmettre jusqu'à 95 % de la puissance aux roues avant ou arrière, selon l'adhérence de la chaussée. Le résultat est sans équivoque : on ne ressent absolument rien, mais la voiture offre une traction constante, peu importe les conditions.

Pour un modèle comme pour l'autre, l'équipement de sécurité comprend aussi des coussins gonflables frontaux et latéraux avant, des rideaux gonflables, des poutrelles de renforcement tubulaires entre les montants avant, des poutrelles diagonales en acier dans les portières et des montants centraux renforcés, en plus du système breveté par Volvo qui permet la répartition des forces dans la structure lors d'un impact latéral. La sécurité, en cas de collision arrière, est rehaussée par les appuie-tête « actifs » du système WHIPS.

Une fois ces considérations pratiques établies, reste à voir si la voiture est confortable et intéressante à conduire.

En matière de confort, Volvo n'a rien à envier à personne. Tout le monde s'entend pour dire que les sièges du constructeur

Voir **VOLVO** *en A22*



La ligne est toujours celle d'une Volvo, mais la silhouette a gagné en rondeur.



On a conservé les feux arrière qui se marient aux courbes de la carrosserie.

Fiche technique :

Moteur : 5 cyl. 2,4 litres
Autre moteur : 5 cyl. 2,5 litres turbo
Puissance : 168 ch. à 6000 tr/min
Couple : 170 lbs-pi à 4400 tr/min
Autre puissance : 218 ch. à 5000 tr/min
Autre couple : 236 lbs-pi à 1500 tr/min
Transmission : manuelle 5 vitesses
Autres boîtes : 5 vitesses automatique 6 vitesse manuelle (T5)
Freins : disques ventilés 4 roues
Rouage : traction avant, intégrale en option
Sécurité : contrôle de traction, ABS
Consommation : 8,1 l au 100 km (route) et 12,1 l au 100 km (ville) – version T5
Prix : de 29 995 $ à 41 120 $

Le froid, l'humidité, les départs fréquents sont des conditions terribles pour les moteurs. La meilleure façon de prévenir l'usure prématurée et les bris coûteux est de faire effectuer une vidange d'huile.

Membre du réseau

Merci de nous donner le privilège de vous servir

AUTOPRO MÉCANIQUE
Garantie nationale

Spécialité Autos importées

Changement d'huile, filtre, mise au point et purge des freins

à partir de **59,95$** pièces ou réfection non inclus

Nous vendons les huiles parmi les meilleures au monde

Agip - MOTUL - ELF - SINTO - BARDAHL

super minéral, semi-synthétique, 100 % synthétique

GARAGE JEAN COURNOYER INC.

369 Route 137 La Présentation
796-2318

Membre du groupe Pneus Supérieurs

0292209



Nomination

La direction de Honda Casavant est heureuse d'annoncer la nomination de M. Claude Bélanger à titre de directeur des ventes des voitures d'occasion.

Ayant à son actif 13 ans d'expérience dans le domaine automobile et avantageusement connu dans la région maskoutaine, nous vous invitons à venir le rencontrer pour un service à la hauteur de vos attentes.

Facile de s'y rendre, facile de s'y entendre!

Honda Casavant
SAINT-HYACINTHE
www.hondacasavant.com

HONDA

350, rue Johnson Est,
Saint-Hyacinthe
(sortie 130 autoroute 20)

Montréal (514) 856-7887
Local (450) 774-2020

0287691

VOLVO

suite de la page A21

suédois sont parmi les plus confortables disponibles de série. On s'y enfonce, soutenu de toute part, sans jamais avoir l'impression de devoir sacrifier au confort pour obtenir une bonne position de conduite. Bon point donc pour Volvo.

Le plus grand défaut de Volvo, dans ses anciens modèles, était l'anonymat, voire la laideur presque inqualifiable, des tableaux de bord. Froid, nord, sans éclat ni mordant, ils étaient d'un ennui mortel à regarder. Qu'à cela ne tienne, la S40 corrige cette lacune de belle façon. Les matériaux sont plus nobles, et le design vraiment différent. Ainsi, dans la console centrale, les commandes sont apposées sur une planchette de métal qui semble flotter entre les deux sièges. On en a profité pour loger derrière un petit bac de rangement. Tout cet aménagement est parfaitement inutile, et le bac inaccessible à moins de contorsions de haut niveau, mais le look en vaut vraiment le coup.

Forces :

- Design extérieur innovateur
- Habitacle bien conçu
- Maniabilité de haut niveau

Faiblesses :

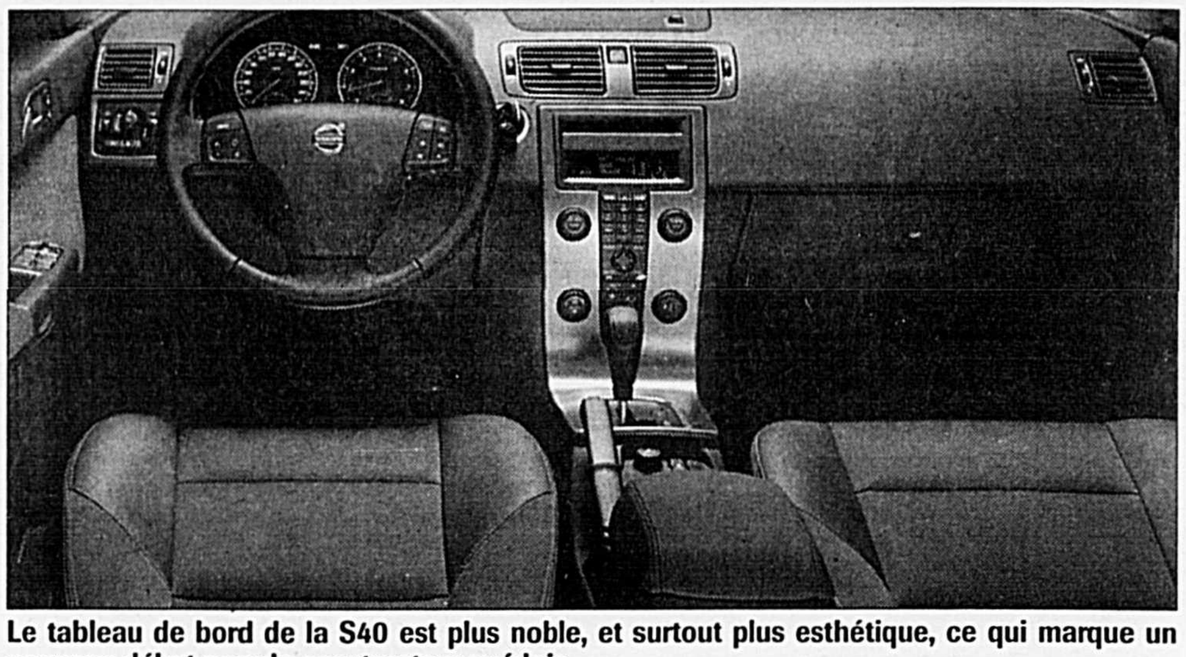
- Freinage rapide moins efficace
- Peu d'espace à l'arrière
- Visibilité latérale parfois ardue

Sur la route, la S40 est presque sans reproche. On voudrait bien une direction un peu plus communicative, et un peu moins floue en trajectoire plutôt rectiligne, mais en général, elle obéit avec grande aisance. Le châssis très rigide, et la carrosserie autoporteuse, rendent la conduite plus facile et sans roulis. Il faut dire que la S40 partage la plate-forme de la Mazda3, et de la Ford Focus de nouvelle génération, une technologie déjà éprouvée et reconnue pour ses grandes qualités.

Le freinage, malgré de grandes qualités, n'est peut-être pas aussi rapide qu'on le souhaiterait en situation d'urgence, mais encore une fois, il s'agit d'un simple détail.

En fait, quand on compare la S40 aux autres modèles de même catégorie, on se rend compte de ses qualités. Il est en effet difficile de trouver véhicule plus équilibré à tous points de vue. Bien sûr, certaines autres voitures ont peut-être plus de puissance, alors que d'autres auront un meilleur comportement routier en virage. Mais dans les faits, aucune ne présente un aussi bon ensemble que la S40.

C'est peut-être cet équilibre, doublé d'un prix plus qu'intéressant, qui a permis à la S40 de rafler le titre de compacte sportive de l'année. Un prix par ailleurs largement mérité.



Le tableau de bord de la S40 est plus noble, et surtout plus esthétique, ce qui marque un nouveau début pour le constructeur suédois.

Une collaboration entre les Patriotes et la Machine Rouge

L'équipe de football de l'École secondaire Saint-Joseph, les Patriotes, s'est associée avec le club d'haltérophilie de Saint-Hyacinthe, la Machine Rouge afin de donner encore plus d'outils aux athlètes.

Les jeunes footballeurs pourront profiter d'un entraînement de développement musculaire adapté à leur sport. Les athlètes seront encadrés par les entraîneurs de la Machine Rouge ainsi que par ceux des Patriotes et ils pourront donc s'entraîner en toute sécurité.

Formations d'entraîneurs

De plus, l'ESSJ offrira à ses instructeurs des sessions de formation données par des entraîneurs de niveau universitaire. Les joueurs, les anciens joueurs, les parents et toutes les personnes intéressées sont invités à y assister.

Les cinq formations auront lieu les lundis soir de 19 h à 21 h 15, à l'ÉSSJ, à compter du 24 janvier.

La première session portera sur les receveurs de passes (Jean-François Boisvert du Rouge et Or de l'Université Laval) et les passes des quarts-arrières (Marc Schrybert du Vert et Or de l'Université Sherbrooke).

Le 31 janvier, Richard Parenteau des Gaters de l'Université Bishop s'entretiendra de la ligne offensive et Marc Loranger, également des Gaters, parlera de la ligne défensive.

Le lundi 7 février, il sera question des secondeurs (Benoit Drouin des Redman de l'Université McGill) et des demi-défensifs (Paul Gallovich, aussi des Redman).

La formation du 14 février sera offerte par Marc Schrybert du Vert et Or qui discutera des porteurs de ballon et par Shawn Dougherty de l'Université McGill qui donnera de l'information sur les quarts-arrières (sol).

Finalement le 21 février, Marc Schrybert donnera une session sur les unités spéciales.

Pour plus d'informations, contactez Luc St-Jean au 774-3775, poste 270.

M. R.



Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

L'entraîneur de la Machine Rouge, Normand Ménard, la physiothérapeute et entraîneur de la MR, France Brouillard, le directeur responsable du programme football à l'ÉSSJ, Michel Lussier, le directeur technique des Patriotes, Claude Gaudreau ainsi que les assistants-entraîneurs et athlètes Denis Desgranges et Claude Caouette.

Des bourses de 9000 $ à l'enjeu

Claude Auger prépare son 35e tournoi de pêche

Le 35e tournoi provincial de pêche blanche Claude Auger se déroulera sur la rivière Yamaska, le samedi 5 février de 5 à 17 h.

Les participants pourront s'installer à différents endroits, entre Saint-Césaire et la porte des anciens maires à Saint-Hyacinthe. Le lieu de rassemblement principal sera aménagé à Saint-Damase où des rafraîchissements seront servis sous le chapiteau des pêcheurs, de même que le déjeuner de fèves au lard.

Le tournoi de pêche blanche Claude Auger mettra à l'enjeu des bourses et des records de 9000 $. Elles seront remises aux habiles pêcheurs qui sauront tirer hors de l'eau les plus belles et grosses prises. Huit voyages de pêche ou de chasse dans diverses pourvoiries du Québec font également partie des prix à mériter, sans oublier les nombreux prix de participation. La journée se terminera par un souper spaghetti servi à la salle des Chevaliers de Colomb de Saint-Damase. On procèdera à la remise des différents prix à 20 h. Le coût des billets pour le souper est de 6 $ pour les adultes et de 3 $ pour les enfants. Les billets au coût de 14 $ sont en nombre limité.

Pour de plus amples informations, composez le (450) 777-3389.



Championnat canadien senior de boxe amateur

Lucas et Demers seront présents

Mylène **Richard**

Le président et le coprésident d'honneur, Éric Lucas d'Interbox et Sébastien Demers du Groupe GYM, seront des spectateurs attentifs lors du Championnat canadien senior de boxe olympique, du 20 au 23 janvier, à Saint-Hyacinthe.

L'ex-champion du monde a confirmé qu'il sera présent à l'Hôtel des Seigneurs lors des finales dimanche et possiblement lors d'un autre gala.

« C'est important pour moi d'être là, car je suis le président d'honneur et parce que je vais voir à l'oeuvre les futurs prospects pour ma compagnie Interbox. Certains boxeurs pourraient faire le saut bientôt chez les pros. Il va y avoir plusieurs Québécois et c'est ce qu'on recherche. C'est une bonne opportunité de voir leur valeur. »

Lucas a participé à des Championnats canadiens senior, où il a remporté des médailles d'argent et de bronze. Il se rappelle avoir acquis de l'expérience.

« Ça m'a apporté beaucoup d'expérience, a lancé Lucas à la sortie d'un entraînement. C'est un des événements les plus importants au niveau senior amateur. On peut affronter des adversaires plus âgés et plus expérimentés. Il y a aussi la possibilité d'accéder à l'équipe nationale et aux voyages. C'est quelque chose qui fait rêver les jeunes, comme les Jeux olympiques. »

Le propriétaire d'Interbox croit que la rivalité entre les provinces permettra d'obtenir une excellente ambiance.

« Les boxeurs de la même province s'encouragent et la foule les suit, a raconté Lucas. Il devrait y avoir des Québécois et même des Maskoutains en finale, alors dimanche sera une bonne journée de boxe. »

Demers, à tous les jours

Le boxeur professionnel de Saint-Hyacinthe, Sébastien Demers assistera à tous les jours au Championnat, si ce n'est pas à tous les galas.

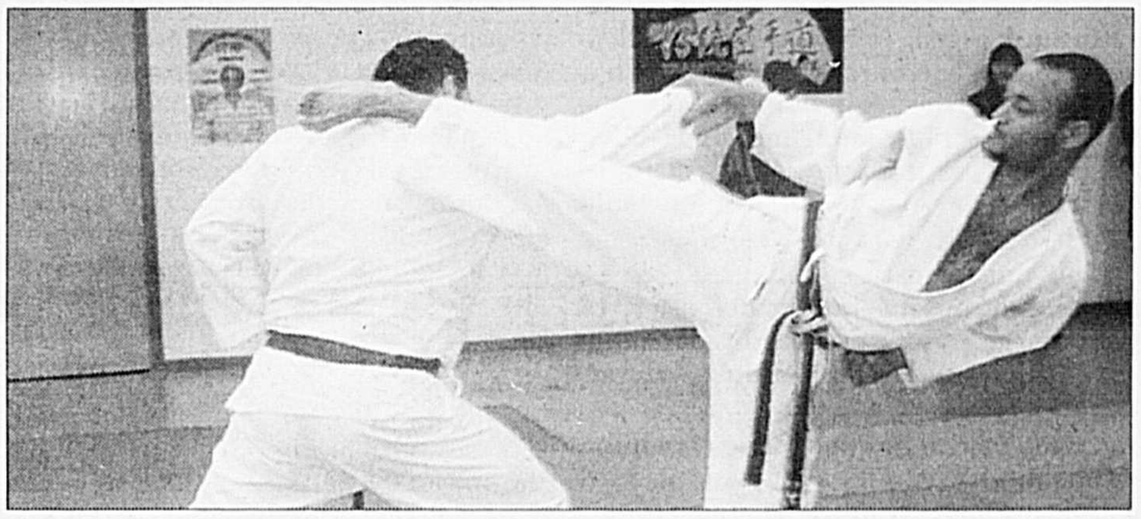
« Je suis un amateur de boxe et c'est important pour moi d'être là. Je ne dois pas rater cet événement. C'est la première fois en cinq ans que je ne boxerai pas aux Canadiens, alors je veux y assister. »

Demers sera attentif aux performances de Patrick Denis (81 kg) qui selon lui frappe très fort, de Sébastien Gauthier (51 kg), champion défendant, du rapide Ghislain Maduma, de Bermane Stiverne (plus de 91 kg), de Nikolay Nikolov (81 kg), du spectaculaire Stevenson Adonis (75 kg) et de l'olympien Adam Trupish (69 kg).

« Il y a encore une fois une grande délégation québécoise, a observé Demers. C'est le plus haut niveau que les boxeurs senior amateurs peuvent atteindre au pays. Ça permet d'accéder à l'équipe nationale, à des bourses intéressantes et aux compétitions internationales. »

Demers s'attend à voir une ambiance monstre lorsque des Maskoutains monteront dans le ring. Et il croit que c'est une chance unique pour les gens de Saint-Hyacinthe d'assister à des combats de calibre national.

« Je crois que l'ambiance va augmenter au fur et à mesure que le tournoi va avancer. Je pense que les spectateurs seront respectueux et attentifs, car ils ne connaîtront pas tous les boxeurs. Mais quand il y aura un Maskoutain en action, ça va crier en masse et il le faut, pour influencer un peu les juges lors des décisions serrées. »



Démonstration de karaté traditionnel

Le samedi 22 janvier, le club Simba invite la population à assister à une démonstration de karaté traditionnel, aux Galeries Saint-Hyacinthe, à 13 h 30. Au programme : katas, combats, techniques de karaté et d'autodéfense. Le maire Claude Bernier ainsi que le président de la Fédération québécoise de karaté traditionnel, Chau-Tran seront présents, tout comme l'instructeur du club Simba et double champion canadien, Étienne Herady.

Le Petit Courrier



2500 jeunes de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe invités à la 40e Finale des Jeux du Québec



Josianne Jodoin

Agente de communication
communication1@jeuxhiver2005.com

Relever le niveau de compétition des Jeux du Québec permet à seulement une quarantaine de jeunes athlètes de la MRC des Maskoutains de se qualifier pour les Jeux du Québec. Le Comité organisateur de la 40e Finale, par son programme « Jeunes en santé », a toutefois mis sur pied le projet *Défi scolaire* pour offrir la possibilité aux élèves du primaire et du secondaire de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe de profiter des mêmes sites de compétition et de participer ainsi à des activités physiques compétitives et parallèles à la 40e Finale des Jeux du Québec.

Dix épreuves au rendez-vous!

Les élèves pourront bouger en s'inscrivant à l'une des neuf épreuves sportives telles que le badminton, la chorégraphie de danse, la corde à sauter, la jonglerie, le soccer intérieur, le tennis de table, le tchoukball, le ski de fond et le patinage de vitesse. Les membres du personnel des établissements scolaires pourront également être des Jeux en s'affrontant au curling. Certaines épreuves auront lieu quelques instants après la fin des compétitions officielles de la 40e Finale sur les sites de compétition. Plusieurs épreuves seront aussi disputées dans les gymnases du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Une médaille d'or pour tous!

Tous les participants aux compétitions du Défi scolaire recevront une médaille de la 40e Finale des Jeux du Québec, en souvenir de cette activité unique dans une vie. « Nous voulons d'abord et avant tout transmettre aux jeunes la passion du sport », affirme Véronique Laramée, coordonnatrice du programme « Jeunes en santé » et employée permanente aux Jeux. « Participer aux Jeux du Québec n'est pas accessible à tout le monde. C'est pourquoi il est motivant pour des jeunes de s'inscrire à l'une des activités offertes lors d'un tel événement. Les jeunes seront considérés comme des athlètes des Jeux », ajoute Mme Laramée.

Inscrivez-vous!



Affiche officielle du projet *Défi scolaire*

Les élèves ont jusqu'au mercredi 26 janvier pour s'inscrire aux épreuves sportives. Les formulaires d'inscription sont disponibles dans les écoles ou encore vous pouvez communiquer avec Véronique Laramée au (450) 250-2005. Venez vivre la grande frénésie des Jeux, un événement unique à Saint-Hyacinthe!

Maison des Jeux • Tél. : (450) 250-2005 • Courriel : info@jeuxhiver2005.com • Site Internet : www.jeuxduquebec.com

Sylvie Pascoal espère gagner dans une nouvelle catégorie

Mylène **Richard**

Le boxeuse maskoutaine, Sylvie Pascoal, a décidé de changer de catégorie de poids. Ce week-end, lors du Championnat canadien senior de boxe olympique, qui se déroulera à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, elle affrontera les pugilistes chez les 50 kg (110 lbs).

Lors des deux derniers championnats nationaux, elle avait compétitionné chez les 56 kg (101 lbs) et remporté des médailles d'argent et de bronze. Elle est confiante de faire mieux cette année.

« Là, ça va être vraiment mon poids, a affirmé Pascoal. Je me sens au meilleur de ma forme. Je suis vraiment prête. Je n'ai pas dû faire de régime et je suis plus confiante. De plus, la championne défendante n'est pas présente, alors j'ai toutes les chances. Je veux me rendre en finale et bien boxer. »

Celle qui se décrit comme une boxeuse agressive ayant une bonne défensive, est enthousiaste à l'idée de prendre part à une compétition aussi importante, devant parents et amis.

« Ça va être le fun de vivre le championnat à Saint-Hyacinthe, a souligné Pascoal. Je crois que c'est un plus. Quand la foule a été derrière moi dans le passé, je l'entendais et ça me motivait. J'ai travaillé sur mes déplacements et mon explosion dernièrement et je vais boxer par en avant. »

Geneviève Lachance a tout aussi hâte de participer à cette compétition chez les 60 kg (132 lbs). Elle souhaite donner son maximum et terminer parmi les trois premières.

« C'est très stressant, parce que c'est à Saint-Hyacinthe, dans ma ville, a-t-elle avoué. Je veux performer chez nous. Je suis très fonceuse et j'ai beaucoup de coeur. Je vais donner tout ce que j'ai. J'espère avoir un bon tirage (jeudi matin). »

Bergeron est surclassée

L'entraîneur de Maude Bergeron, Marc Seyer, a choisi de surclasser son athlète. Elle n'est âgée que de 17 ans. L'an dernier, au Championnat canadien junior, elle s'est inclinée en finale.

« Je l'ai surclassée, car elle a de bonnes chances de l'emporter et parce que c'est une occasion en or de participer à un Championnat canadien à Saint-Hyacinthe, a expliqué Seyer. Elle pourrait même se retrouver sur l'équipe nationale. »

Bergeron a des problèmes auditifs et Seyer avoue que c'est spécial de l'entraîner, car lorsqu'elle est nerveuse, elle ne peut lire sur ses lèvres.

« Lors des combats, dans les coins, je bouge et tente de lui transmettre mes conseils en les mimant. Ceux qui ne sont pas au courant de son handicap rient de moi! »

Abandon de Véronique Pascoal

Une semaine avant le début de la compétition, Véronique Pascoal a déclaré forfait. Elle est blessée à l'épaule depuis environ huit semaines.

« Elle ne peut se servir de sa main droite, ni mettre les gants, a raconté l'entraîneur Alain St-Amand. Ce ne fut pas une décision facile pour elle, mais elle a été honnête. Son médecin a essayé de diminuer le mal, mais elle ne peut l'endurer. »

Pascoal avait de bonnes chances de remporter une médaille. L'an dernier, elle s'était inclinée en finale face à Nathalie Lacombe.

Pour sa part, le Maskoutain d'origine Patrick Denis, représentera la Saskatchewan. En septembre dernier, il s'est installé dans cette province afin d'améliorer son anglais. Il est moniteur de français dans des écoles élémentaires de Moose Jaw.

« Avant de revenir à la compétition en octobre dernier, je suis resté un an et demi en dehors du monde de la boxe dû à mes études, a expliqué Denis. J'ai repris l'entraînement deux semaines avant de me qualifier sur l'équipe de la Saskatchewan chez les 81 kg. Cela fait seulement trois mois que je suis retourné à l'entraînement mais je crois être en mesure d'avoir ma part de succès. »

Denis a déjà représenté le Québec au Championnat canadien senior en 2002. Il n'avait pas remporté de médaille. Cette fois, il a pour objectif de grimper sur le podium.



Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Les athlètes Sylvie Pascoal, Geneviève Lachance et Véronique Pascoal sont entourées d'Alain St-Amand, Sébastien Demers et Marc Seyer.

Sylvie
Pascoal



Âge: 28 ans
Catégorie: 50 kg, 110 lbs
Fiche: (9-4-3)
Particularité: Droitière
Ville d'origine: Saint-Hyacinthe
Club: Saint-Hyacinthe
Nombre d'années d'expérience: 3 ans et demi
Championnat canadien senior:
3e participation
Médaillée d'argent en 2003 et bronze en 2004
Objectif: Atteindre la finale
Adversaire à surveiller: Michelle Nelson (SK)

Geneviève
Lachance



Âge: 24 ans
Catégorie: 60 kg, 132 lbs
Fiche: (9-6-6)
Particularité: Droitière
Ville d'origine: Saint-Hyacinthe
Club: Saint-Hyacinthe
Nombre d'années d'expérience: 6 ans
Championnat canadien senior:
3e participation
Médaillée de bronze en 2004
Objectifs: Donner son maximum et gérer le stress
Adversaire à surveiller: Jennifer Ogg (ON)

Maude
Bergeron



Âge: 17 ans, surclassée
Catégorie: 75 kg, 165 lbs
Fiche: (8-8-7)
Particularité: Droitière
Ville d'origine: Saint-Hilaire
Club: Saint-Hyacinthe
Nombre d'années d'expérience: 4 ans
Championnat canadien senior:
1ère participation
Médaillée d'argent chez les juniors en 2004
Objectifs: Gagner et être sur l'équipe nationale
Adversaire à surveiller: Shannah Hook (NB)

Isabelle
Mathieu



Âge: 24 ans
Catégorie: 57 kg, 125 lbs
Fiche: (11-6-3)
Particularité: Gauchère
Ville d'origine: Sainte-Rosalie
Club: Unis Boxe N.D.L.
2 ans avec les Apprentis Champions
Nombre d'années d'expérience: 5 ans
Championnat canadien senior:
2e participation
Perdu 13-7 face à Rosette Rossi en 2004
Adversaire à surveiller: Sandra Bizier (QC)

Patrick
Denis



Âge: 22 ans
Catégorie: 81 kg, 178 lbs
Fiche: 52 combats
Particularité: Droitier
Ville d'origine: Saint-Hyacinthe
Club: Lonsdale Boxing Club de Régina (SK)
Nombre d'années d'expérience: 8 ans
Championnat canadien senior:
2e participation
Objectif: Une médaille
Adversaires à surveiller: Jason Douglas (ONT) et Nikolay Nikolov (QC)

Christie
Gervais



Âge: 34 ans
Catégorie: 54 kg, 119 lbs
Fiche: (41-11-10)
Particularité: Gauchère
Ville d'origine: Saint-Jean
Club: Legends
2 ans avec Saint-Hyacinthe
Nombre d'années d'expérience: près de 10 ans
Championnat canadien senior:
4e ou 5e participation
Objectif: Elle est la favorite
Adversaire à surveiller: Alanna Rabley (ON)

Breault, toujours à la recherche d'une victoire



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

L'entraîneur-chef Francis Breault n'a pas encore savouré la victoire à la barre du Cousin, qui n'a pas gagné à ses sept derniers matches. La semaine dernière, la troupe de Breault a joué un de ses pires matches à Sherbrooke, où elle a perdu 5-1 et elle s'est inclinée 8-4 à Thetford Mines.

Vendredi, David Bahl avait donné les devants au Cousin en première, lors d'un avantage numérique, sur des passes de Simon Laliberté et Éric Bellerose. Le Saint-François a répliqué avec cinq buts, dont trois en supériorité.

Steve Vézina a effectué un premier départ avec le Cousin et il a fait face à 37 lancers. Hugues Laliberté était absent, car il purgeait une suspension. Josh Bennett a effectué un retour au jeu et le défenseur François Paquette (qui a signé avec le Cousin la semaine dernière) a remplacé Francis Nault, blessé au dos à l'entraînement. Ce dernier n'a pas joué face au Prolab.

« Les gars ont joué seulement pendant 20 minutes, a soupiré Breault. Dès que Sherbrooke a pris les devants et a mis de la pression, nous sommes tombés sur les talons, nous avons manqué d'énergie et de confiance. Aucun joueur ne s'est démarqué. »

Dimanche contre le Prolab, Dany Couette, Simon Laliberté, Éric Bellerose et Greg Davis ont marqué sur les 44 tirs du Cousin. Par contre, Breault a retiré Sébastien Charpentier des buts après le cinquième filet du Prolab. Vézina a pris la relève.

« Le pointage n'est pas indicatif de l'allure du match, a soutenu Breault. Nous avons eu 22 chances de marquer contre 13 pour Thetford. Je vois une progression et l'effort y était. Ce n'est pas facile de s'adapter à un nouvel entraîneur. Charpentier est remis de sa blessure, mais il n'a pas connu son meilleur match. Vézina a très bien fait. »

Le retour de Bernier

Vendredi soir, la direction du Cousin s'est entendue avec l'attaquant David Bernier. L'an dernier, il a obtenu 46 points en 49 parties avec le Cousin. Il n'avait pas pris part au camp d'entraînement au début de la saison.

« Bernier est en période de remise en forme, a indiqué le directeur-gérant Michel Dorais. Il devrait revenir au jeu le dimanche 23 janvier à Sorel-Tracy. »

« On est content du retour de David, a confié l'entraîneur. Il va apporter de l'offensive. C'est un gars de 20 buts par saison et ça ne court pas les rues. Il ne peut que nous aider sur notre deuxième ligne, car il a du talent. »

Par ailleurs, le bagarreur Rony Valenti a quitté l'équipe. En fait, il a signé avec Shawinigan dans le senior AA sans en discuter avec le Cousin. Il n'a pas été échangé. Dorais a jusqu'au lundi 24 janvier, midi, pour transiger et améliorer l'équipe.



Photothèque, Le Courrier ©

David Bernier effectuera un retour avec le Cousin, dimanche à Sorel.

Verdun s'amène à Saint-Hyacinthe

Les Dragons de Verdun seront à L.-P.-Gaucher, le vendredi 21 janvier à 20 heures. Deux jours plus tard, les hommes de Breault seront à Sorel-Tracy, à 19 heures, pour y affronter le Mission.

Donais aide les Gaulois à retrouver le chemin de la victoire

Mylène **Richard**

Après avoir perdu leurs deux derniers matches, les Gaulois ont remporté deux importantes parties le week-end dernier, grâce notamment à Olivier Donais qui a participé à sept des huit buts de son équipe.

Le numéro 21 a été récompensé et nommé le joueur de la semaine dans la Ligue midget AAA. En deux matches, Donais a inscrit trois buts et amassé quatre passes. Il a été choisi la première étoile des deux parties.

La troupe de Mario Pouliot a donc vaincu, vendredi, les Commandeurs de Lévis au compte de 3-2. Michaël Lecomte a marqué le but victorieux en troisième période, en avantage numérique. Il avait inscrit un autre filet en deuxième, tout comme Olivier Donais (1b-2a), en infériorité numérique. Marc-André Perron a fait face à 30 lancers et ses coéquipiers ont dirigé 42 tirs sur le gardien adverse.

« Nous voulions accroître notre avance sur Lévis au classement de la division Reebok, qui était à seulement six points de nous, a expliqué Pouliot. Les Commandeurs avaient un nouvel entraîneur et ils ont joué avec intensité. »

Victoire de 5-2 sur le Blizzard

Deux jours plus tard, les Gaulois ont battu le Blizzard du Séminaire Saint-François, 5-2. Au premier vingt, le CAG a pris les devants 3-0 grâce aux filets de Lecomte (1b-2a), Donais (2b-2a) et Matthew Ménard (2b).

Nicola Riopel a arrêté 17 rondelles et les Gaulois ont lancé 48 fois sur le gardien Jonathan Roy. Le capitaine Guillaume Monast a fourni deux passes.

Lors de ces deux victoires, les Gaulois n'ont accordé aucun but en désavantage numérique et Donais a même réussi à compter en de telles circonstances.

« Nous avons joué six bonnes périodes, a analysé Pouliot. Nous avons effectué 90 lancers et tous les trios ont obtenu des chances de marquer. Nous avons aussi bien fait en défensive, surtout en désavantage. Vendredi, on a dû écouler deux désavantages à trois contre cinq. C'est de bon augure pour les séries. »

Les entraîneurs ont arrêté leur choix sur Maxime Rousseau (#17), des Éclaireurs midget espoir de Polybel, pour combler la perte de l'attaquant Bruno Paquin.

« C'est un ailier gauche et c'est ce que nous recherchions, a mentionné Pouliot. Il a de bonnes habiletés offensives, dont un bon tir. Il doit cependant s'adapter à la vitesse d'exécution du midget AAA, qui est plus rapide que celle de l'espoir. »

De retour à la maison

Les Gaulois seront de retour au Stade L.-P.-Gaucher le dimanche 23 janvier. Dès 14 heures, ils recevront les Estacades de Trois-Rivières. L'organisation des Gaulois présentera les joueurs du mois ainsi que les équipes atome et pee-wee qui représenteront le CAG aux tournois de Lévis et Cap-de-la-Madeleine.

Mais avant, les Gaulois devront faire un arrêt, le vendredi 21 janvier, à Lévis pour y affronter les Commandeurs.

« Il ne nous reste que sept parties au calendrier régulier, a souligné Pouliot. Nous allons avoir besoin des autres équipes pour dépasser Magog au somment du classement, qui nous devance de six points. Mais nous avons deux matches en mains. Nous allons nous concentrer à assurer notre deuxième place. »

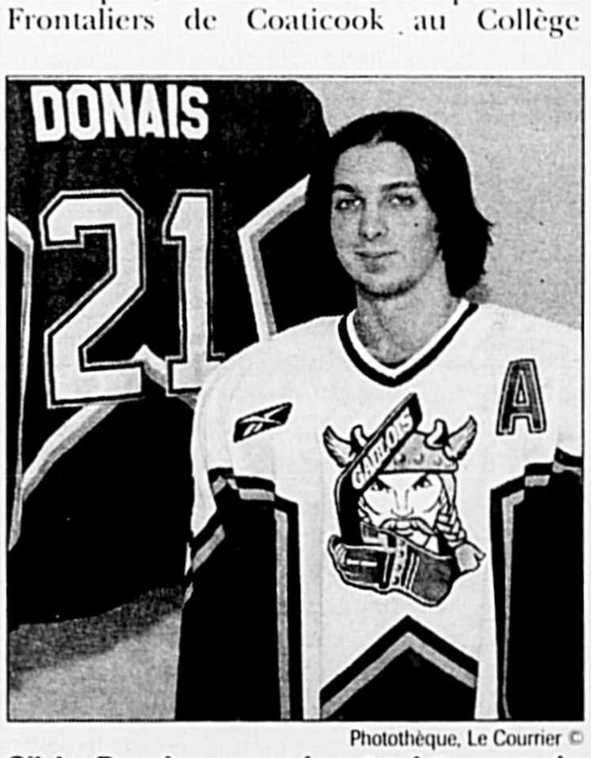
LHJAAAQ

Avant la date limite des transactions dans la Ligue junior AAA du Québec, l'ancien gardien des Gaulois **Thomas Sychterz** de l'Action de Joliette, a été échangé aux Maroons de Lachine, en retour de considérations futures.

De plus, **Étienne Morier** est passé des Frontaliers de Coaticook au Collège Français de Longueuil. Et les Braves de Valleyfielfd ont acquis les droits du cerbère **Guillaume Blouin** (Val d'Or, LHJMQ).

Par ailleurs, quelques anciens joueurs des Gaulois ont participé au match des étoiles de la LHJAAAQ, présenté le 15 janvier à Lachine. L'attaquant **Mario Fréchette** et le défenseur **Sylvain Messier** de Sainte-Rosalie, tous deux de Longueuil ont représenté la division Sherwood.

L'arrière **David Leroux** de Kahnawake a porté l'uniforme de la division Drolet-Inglasco, qui s'est inclinée 10-9 face à Sherwood.



Photothèque, Le Courrier ©

Olivier Donais a amassé sept points ce week-end et il a été choisi le joueur de la semaine dans la Ligue midget AAA.



Au 32e Tournoi pee-wee de Saint-Hyacinthe

Les Citoyens A sauvent l'honneur



Mylène
RICHARD
mrichard@lecourrier.qc.ca

Les Citoyens A ont été l'unique formation maskoutaine à atteindre une finale lors du 32e Tournoi provincial pee-wee de Saint-Hyacinthe. Ils se sont cependant avoués vaincus face aux Riverains de Bécancour par la marque de 1-0.

Le match ultime de cette catégorie a été chaudement disputé. Seul le joueur par excellence du tournoi de la classe A, Guillaume Pratte, des Riverains, a réussi à déjouer le meilleur gardien pee-wee A, Olivier Morisseau, au deuxième vingt.

Les hockeyeurs de Sylvain Charest, Daniel Lussier, Patrick Roy, Paul-André Savaria et Johanne Désautel n'ont pas réussi à déjouer le joueur s'étant le plus illustré lors de la finale, le gardien Marc-Antoine Germain-Lemay.

En demi-finale, ils ont battu les Capitals de Shermont 2-1. Maxime Roy et Steeven Valois ont marqué. Samuel Charest (2a), Michaël Toutant et Alexandre Savaria ont récolté des aides. Marc-Olivier Desmarais a été le meilleur défenseur du tournoi A.

Les Mousquetaires BB s'inclinent en quarts

Les Mousquetaires pee-wee BB de Saint-Hyacinthe étaient pressentis pour remporter l'or. Cependant, leur parcours s'est arrêté en quarts de finale, samedi, alors qu'ils ont perdu 4-3 face au futur champion, le Laser de Boisbriand.

L'équipe de Patrick Arcand, Alain Beauregard, Francis Charbonneau, Pierre Rathé et André Desnoyers s'était assurée une place en ronde éliminatoire en raison d'une victoire convaincante de 7-2 sur le Blitz de Bourassa, jeudi après-midi.

Le Blitz a compté le premier but, mais les Mousquetaires ont répliqué grâce notamment au tour du chapeau de Jeffrey *Thibault*. *Tim Morin-Dussault*, *Maxime* Joyal-Lambert (1b-1a), William Desnoyers (1b-1a) et Carl Vaillancourt (1b-2a) ont aussi touché la cible. Julien Tanguay a participé à quatre buts des siens.

Les Éclaireurs du Richelieu

Les Éclaireurs du Richelieu pee-wee AA n'ont pas réussi à accéder à la ronde éliminatoire. Après avoir perdu contre C.F.R.S. et les Voltigeurs de Drummondville, ils ont annulé avec le Blitz Bourassa, 5-5. Ce ne fut pas suffisant.

Les Éclaireurs menaient 5-4, mais à 20 secondes de la fin du match, le Blitz a nivelé la marque. Samuel Benoit, Anthony Brockman (1b-1a), Olivier Jodoin (1b-1a), Jean-François Leblanc (1b-1a) et Mathieu Brisebois (1b-1a) ont inscrit les buts.

Acton Vale BB rafle l'argent

Grâce à un gain de 3-1 sur les As de Gatineau, Acton Vale a atteint la finale BB. Par contre, les Valois ont perdu face au Laser de Boisbriand, 6-5 en prolongation.

Ils peuvent toutefois se promener la tête haute, car ils ont comblé un déficit de 4-0. Le marqueur du but égalisateur, Alexandre David, d'Acton Vale, a été choisi le joueur par excellence du tournoi BB.

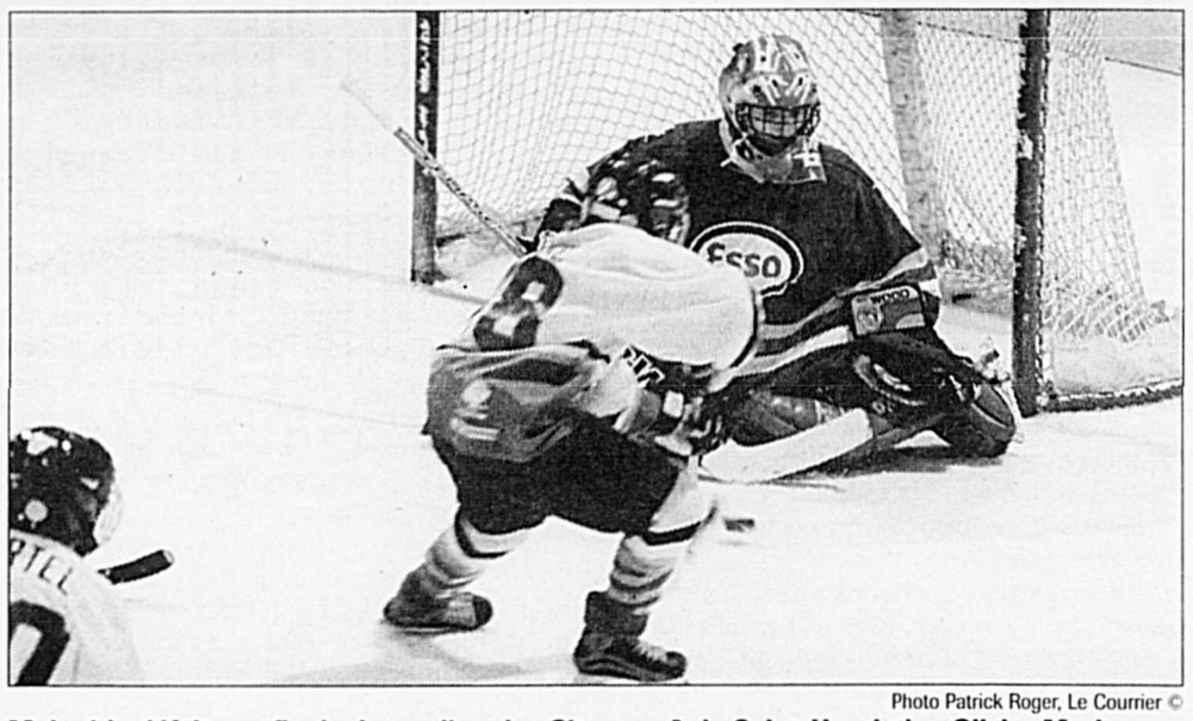


Photo Patrick Roger, Le Courrier ©

Malgré la défaite en finale, le gardien des Citoyens A de Saint-Hyacinthe, Olivier Morisseau, a été choisi le meilleur gardien de sa catégorie.

Sébastien Steven, qui n'a accordé que deux buts en finale, a été élu le meilleur cerbère de sa catégorie et le petit Alex Côté a été choisi le meilleur défenseur BB.

Le meilleur joueur du tournoi : Sherbatov

Retenez ce nom : Eliezer Sherbatov. Le petit attaquant des Patriotes de Laval AA a été nommé le joueur par excellence de la compétition, toutes catégories confondues. Il a aidé son équipe à remporter la finale AA face aux Conquérants des Basses-Laurentides au compte de 4-0.

Sherbatov a démontré un sens du jeu peu commun pour un jeune de son âge. Il a aussi étalé de grandes habiletés individuelles.

D'autre part, la finale CC a opposé les Olympiques de Repentigny aux Stars de Lachute. Ces derniers l'ont emporté 3-2 en deuxième période de prolongation.

La finale B a été toute aussi serrée. Richmond Sport a vaincu les Chevaliers d'Iberville, également en deuxième période supplémentaire, au compte de 3-2.

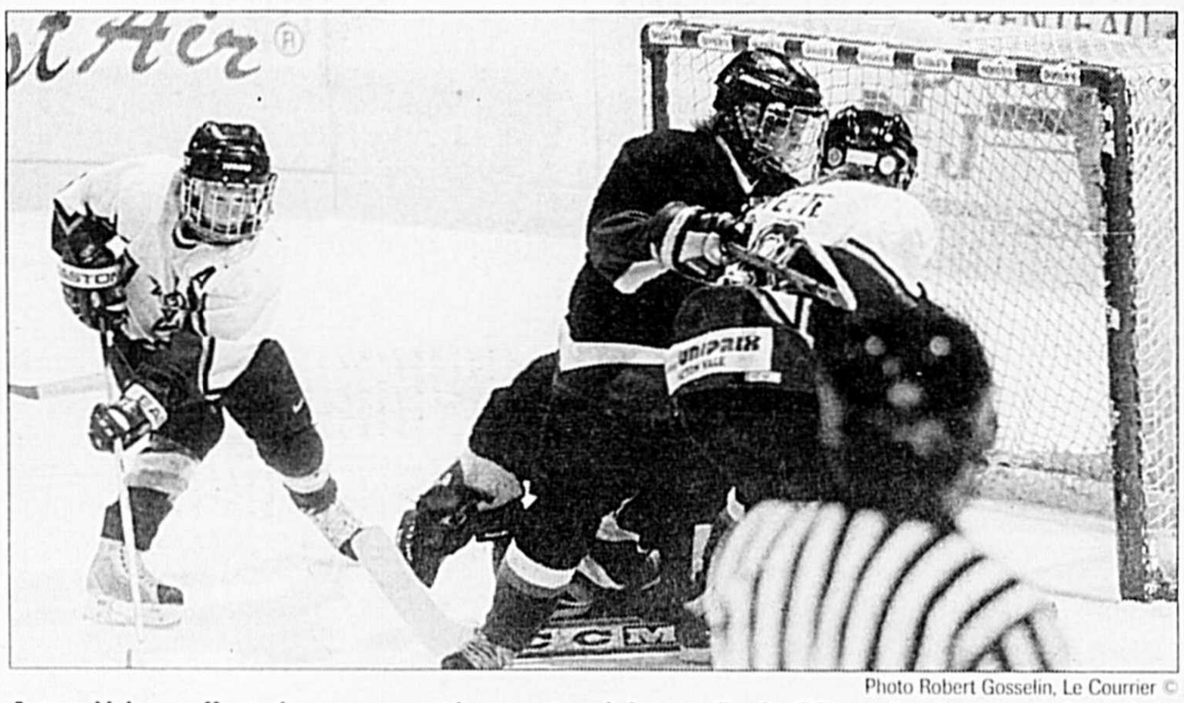


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Acton Vale a effectué une remontée spectaculaire en finale BB, mais s'est tout de même incliné en prolongation.

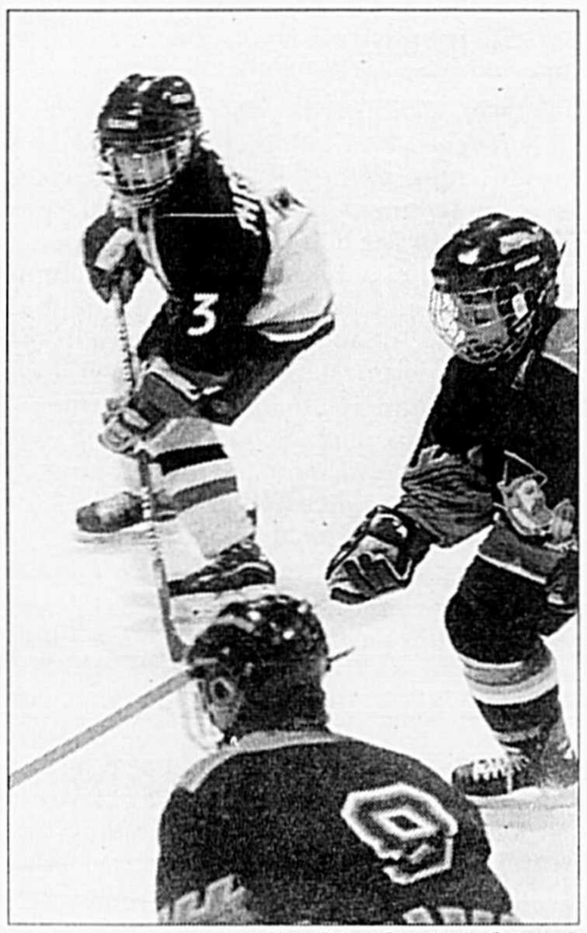


Photo Robert Gosselin, Le Courrier ©

Le meilleur joueur du tournoi, Eliezer Sherbatov, des Patriotes de Laval AA.

Résultats Demi-finales et finales

Classe B

11 janvier
Richmond Sport 3 Mineurs Sherbrooke O. 2
Chevaliers d'Iberville 4 Lynx Saint-Constant 2

15 janvier, finale
Chevaliers d'Iberville 2 **Richmond Sport 3** (prol.)
Joueur de la finale : Philippe Chartier (Ib.)
Meilleur marqueur B : Kevin Raymond (Rich.)
Meilleur défenseur B : Philippe Fréchette-Vandal (Ib.)
Meilleur gardien B : Lewis Coddington (Rich.)
Joueur par excellence B : Dominic Girouard (Ib.)

Classe A

10 janvier
Panthères Nicolet 2 **Riverains Bécancour 5**

12 janvier
Citoyens Saint-Hyacinthe 2 Capitals Shermont 1

15 janvier, finale
Citoyens Saint-Hyacinthe 0 **Riverains Bécancour 1**
Joueur de la finale :
Marc-Antoine Germain-Lemay (Béc.)
Meilleur marqueur A : Renaud Martel (Béc.)
Meilleur défenseur A :
Marc-Olivier Desmarais (St-Hya.)
Meilleur gardien A : Olivier Morisseau (St-Hya.)
Joueur par excellence A : Guillaume Pratte (Béc.)

Classe CC

16 janvier
Harfangs Beauport 2 **Olympiques Repentigny 3**
Montcalm Québec 2 **Stars Lachute 3**

finale
Olympiques Repentigny 2 **Stars Lachute 3** (prol.)
Joueur de la finale : Maxime Leclerc (Lac.)
Meilleur marqueur CC : Simon Jacob (Rep.)
Meilleur défenseur CC : Christopher Boesch (Lac.)
Meilleur gardien CC : Mathieu Desroches (Rep.)
Joueur par excellence CC :
Gabriel Langlois-Thériault (Rep.)

Classe BB

16 janvier
Acton Vale 3 As Gatineau 1
Olympiques Hull 4 **Laser Boisbriand 5**

finale
Laser Boisbriand 6 Acton Vale 5 (prol.)
Joueur de la finale : Simon Roy (Bois.)
Meilleur marqueur BB : Francesco Barile (Bois.)
Meilleur défenseur BB : Alex Côté (Acton)
Meilleur gardien BB : Sébastien Stevens (Acton)
Joueur par excellence BB : Alexandre David (Acton)

Classe AA

16 janvier
Voltigeurs Drummondville 0 **Patriotes Laval 9**
Conquérants B.-Laurentides 2 Estacades Mauricie 0

16 janvier, finale
Conquérants B.-Laurentides 0 **Patriotes Laval 4**
Joueur de la finale : Sean Hrivnak (Laval)
Meilleur marqueur AA : Nicolas Tessier (B.-L.)
Meilleur défenseur AA : Martin Lefebvre (B.-L.)
Meilleur gardien AA : Maxime Clermont (B.-L.)
Joueur par excellence AA : Eliezer Sherbatov (Laval)
Joueur par excellence du tournoi :
Eliezer Sherbatov (Laval)

Un record d'assistance au Tournoi pee-wee

Mylène **Richard**

Quelques minutes après le dernier match, le président du Tournoi provincial pee-wee de Saint-Hyacinthe, Jacques Plasse, s'est dit très satisfait du déroulement du 32e événement.

« Près de 10 000 personnes ont assisté à une ou plusieurs parties du Tournoi, a indiqué Plasse. C'est un nombre record. C'est en fait, près de 3000 entrées de plus que lors du 30e Tournoi. »

« Le calibre de jeu a été super, a-t-il poursuivi. Les finales ont été serrées, sauf peut-être le AA. Il y a eu plusieurs parties qui se sont terminées en prolongation, donc les équipes sont équilibrées. Mais c'est plus de travail pour les bénévoles. »

Selon le président du Tournoi, les équipes ont apprécié l'accueil chaleureux que les bénévoles leur ont réservé, ainsi que l'ambiance dans les arénas. Déjà, près de la moitié des formations ont signalé leur désir de réserver une place pour l'an prochain.

« Les équipes viennent à notre tournoi parce que les meilleurs clubs y participent, a souligné Plasse. Elles se préparent pour le Tournoi international de Québec. »

Peu de commentaires négatifs sont arrivés aux oreilles des organisateurs, mis à part le travail de certains arbitres.

« Personne ne pourra jamais s'entendre à 100% avec les arbitres, a commenté Plasse. Je crois que sur 171 parties, deux auraient pu être mieux arbitrées. Ce sont des humains, comme tout le monde. »

Le match quarts de finale entre les Vics de la Haute-Yamaska et les Olympiques de Hull a suscité une certaine controverse. Il a été arrêté en début de troisième, car les trois entraîneurs ont été expulsés de la rencontre par l'arbitre. Hull menait alors 6-3.

Gestes généreux

Samedi soir, un hockeyeur de Hull a brisé un de ses patins. Aucun magasin n'était ouvert, alors les organisateurs se sont dirigés vers la Cage aux sports, où était André Désy, propriétaire de Blier Sport.

Ce dernier a accepté de réparer le patin et à 23 heures, le joueur avait son équipement en sa possession. Il a donc pu disputer la demi-finale dimanche matin.

Les Olympiques de Gatineau CC ont aussi pu apprécier la générosité des Maskoutains. La gérante du restaurant Ti-Père BBQ, Annie Pelletier, a décidé d'ouvrir les portes de l'établissement avant l'heure d'ouverture, afin que cette équipe puisse manger tranquillement avant de jouer en finale.

Les Éclaireurs du Richelieu en tournoi

Mylène **Richard**

Les quatre équipes des Éclaireurs du Richelieu ont participé à différents tournois durant la période des Fêtes. Seuls les espoirs ont remporté les grands honneurs, à Saint-Léonard, mais le bantam AA a aussi bien fait à Ville Lasalle.

Les Éclaireurs bantam AA se sont inclinés en demi-finale du Tournoi de Ville Lasalle. Ils ont perdu 3-0 face aux Maroons de Montréal.

Puis au Tournoi de Sherbrooke, ils ont remporté leurs trois premières parties, avant de perdre face à l'Outaouais. En ronde éliminatoire, ils ont été défaits par les Seigneurs de Beaubourg, 2-1 en prolongation.

L'équipe pee-wee AA a atteint la finale au Tournoi de Laval. Cependant, les jeunes Éclaireurs se sont inclinés face au club hôte, les Patriotes de Laval. Ces derniers sont classés premiers au Québec.

À leur deuxième tournoi, ils n'ont pu faire mieux qu'une partie nulle au Tournoi de Saint-Hyacinthe, après avoir perdu leurs deux premiers matches. La formation participera aux tournois de Magog et Waterloo au mois de février.

Les Éclaireurs midget AA ont participé aux tournois d'Alma et de Marieville. À Alma, ils ont perdu contre les Bois-Francs, 5-3 et face à Beaubourg 4-0. Ils ont cependant vaincu Amos, 5-3. Au cours de la compétition, Patrick Archambault (3b), Nicolas Normandeau (2b-1a), David Bienvenue (1b-2a) et Christian Laventure (1b-3a) ont été les meilleurs en attaque.

Même s'ils n'ont pas subi la défaite à Marieville, récoltant trois parties nulles, les Éclaireurs midget AA n'ont pas accédé à la ronde éliminatoire. Sébastien Letendre et Laventure ont dirigé l'offensive de leur équipe.

Finalement, le prochain et dernier tournoi des espoirs aura lieu à la fin janvier. D'ici là, ils continuent de bien faire en saison régulière. Le 9 janvier, ils ont remporté une 12e victoire consécutive, contre le Collège Français au compte de 9-4.

Malheureusement pour l'entraîneur-chef Pierre Archambault, son meilleur attaquant, Maxime Rousseau, a été rappelé par les Gaulois du Collège Antoine-Girouard.

Trois Maskoutains sur l'équipe du Québec de karaté

Mylène **Richard**

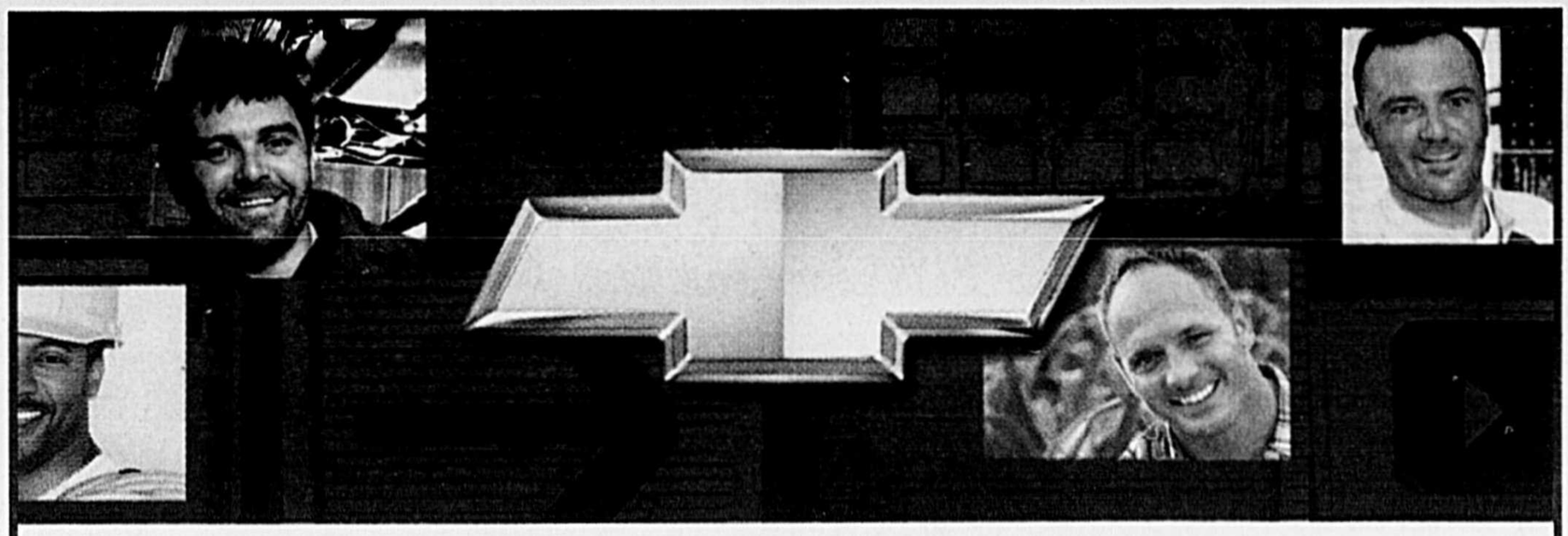
L'instructeur Guy Brodeur a vu trois de ses élèves se classer sur l'équipe de karaté du Québec. Le 16 janvier, lors de la troisième et dernière sélection, Sara Laverty Lavoie, Israël Morin et Jean-Jacques Kona-Boun ont fait leur place parmi les meilleurs karatékas québécois.

La compétition avait lieu au Centre Claude-Robillard de Montréal. Sara Laverty Lavoie était assurée de se classer, en raison d'une troisième place en combat chez les femmes de 16 et 17 ans, moins de 60 kg.

Les deux autres karatékas maskoutains ont dû se surpasser pour se qualifier en vue du Championnat canadien, qui aura lieu à Halifax du 7 au 9 avril.

Dans la catégorie 18 ans et plus, moins de 70 kg, le vétéran Jean-Jacques Kona-Boun a décroché la médaille d'or. Puis, Israël Morin a obtenu une deuxième position chez les 18-20 ans, moins de 65 kg.

Guy Brodeur s'est dit très heureux des résultats de ses élèves. Il espère que cette première expérience au Championnat canadien fera grandir ses protégés, tout comme il avait appris lors de sa première participation, il y a de cela 22 ans.



Le Chevrolet Silverado 1500 multiplace a plus de chevaux, de couple, de charge utile et de capacité de remorquage de série que les modèles Ford ou Dodge†.

CHEVROLET SILVERADO 1500 4X4

Édition spéciale cabine multiplace

Moteur V8 Vortec 5,3 L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD à 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Suspension et pneus tout-terrain • Régulateur de vitesse • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Système Autotrac (4RM) • Télédéverrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité



Z71

399 $/mois*
Avec comptant de 4127 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
459 $	2114 $	0 $
522 $	0 $	0 $

ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus.

CHEVROLET SILVERADO LS 1500 4X4

Édition spéciale cabine allongée

Moteur V8 Vortec 4,8 L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatisation à deux zones • Lecteur CD à 6 haut-parleurs • Pont arrière autobloquant • Roues de 17 po en aluminium à 5 rayons • Marchepieds latéraux tubulaires en acier inoxydable avec fini chromé • Régulateur de vitesse • Système Autotrac (4RM) • Télédéverrouillage, portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Groupe remorquage à grande capacité



399 $/mois*
Avec comptant de 3892 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
459 $	1879 $	0 $
515 $	0 $	0 $

ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 36 mois à la location. Transport et préparation inclus.

CHEVROLET COLORADO



Lauréat Clé d'Or 2005 meilleur véhicule catégorie camionnettes compactes*

Cabine allongée

Moteur Vortec 2,8 L à ISC de 175 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Pont arrière autobloquant • Roues de 15 po • Banquette avant divisée 60/40 avec garniture de tissu • Strapontins arrière (2) rabattables à plat • Dispositif antivol PASSLock • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Essuie-glaces à balayage intermittent réglable • Radio AM/FM stéréo et 4 haut-parleurs • Tachymètre • Rétroviseurs extérieurs repliables • Pare-chocs avant et arrière chromés avec marchepied arrière

259 $/mois*
Avec comptant de 2446 $
0 $ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289 $	1136 $	0 $
315 $	0 $	0 $

ou 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

CHEVROLET Choisis ta route.

CHEVROLET

GM

0292401

†Comparaison faite en fonction de véhicules Ford et Dodge de base de même catégorie que le Silverado. **L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers. Silverado LS à cabine allongée (CK15753/R7B) et Colorado à cabine allongée (CS15653/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois (Colorado : 48 mois) avec versement initial ou échange équivalent, voir ci-contre. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km (Colorado : 80 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. *Selon L'annuel de l'automobile 2005. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**

COURTIER

HABITAT

Courtier immobilier agréé

773-8880

1375, Girouard Ouest, St-Hyacinthe

Membre du S.I.A. et du Réseau MLS de la Chambre Immobilière du Grand Montréal

www.courtier-habitat.com

NOUVEAU PRIX !



H0468 - St-Thomas, rue des Pionniers. Joli bungalow 3 cac, 2 sdb, verrière 16x16, s/sol avec s/fam, superbe terrain. Faut voir !

Inf. : Micheline Brunelle



Micheline Brunelle
772-5467

VERGER

H5476 - St-Pie,
Grand Rang St-François,
72 arpents. 8000
pommiers nains &
semi-nains, boisés, petit lac.

Inf. : Micheline Brunelle 772-5467



Pierrette L. Aubin
774-6931



Denis Plamondon
772-2302



Diane Cooper Bradette
799-4875



Denis Beauregard
773-8880

BÂTISSE INDUSTRIELLE



H5484 - Usine offrant beaucoup de possibilité, superficie de 60 000 p.c. ayant s/montre, s/conférence, bureaux, 4 quais de chargement et beaucoup plus.

Inf. : Pascal Milotte



Pascal Milotte
773-8880

STE-MARIE-MADELEINE



H20029 - Luxueux cottage pierre & acrylique, fini sur 3 étages et très bien décoré. 3 cac, 3 sdb, pl/bois franc, foyer 3 faces au gaz, solarium avec spa, cave à vin et beaucoup plus encore le tout sur un terrain de 18 200 p.c.

Inf. : Pascal Milotte

4 000 P.C.



H8340 - Boul. Casavant, local de 4 000 p.c. disponible le 1er décembre, secteur commercial par excellence, face au Loblaw's

Inf. : Michel Lanoix



Isabelle Tétreault
773-8880

À LOUER



H8345 - Local commercial à louer, secteur Bourg-Joli. Situé sur un coin achalandé, stationnement, très bien aménagé. Informez-vous dès maintenant !

Inf. : Michel Lanoix



Sylvain Provencal
773-8880

ATTENTION – ATTENTION
** OUVERT AUX VISITEURS **
Samedi le 22 & dimanche le 23 janvier 2005
De 14h à 16h
Au 1160, 3e avenue (Acton Vale)



Split à 4 paliers finis, 5 chambres, plusieurs extras, grand terrain.
Prix réduit !!! Un vrai bijou !!!
À qui la chance !!!

Vos hôtes : Isabelle Tétreault & Sylvain Provençal

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche le 23 janvier 2005
De 14 h à 16 h
Au 18255, Groulx (St-Joseph, près des Aciers Lalime)



Rénové avec goût, immense cuisine avec beaucoup armoires chêne, garage détaché…

Votre hôte : Pierre Méthot



Pierre Méthot
773-8880

PRIX RÉDUIT



0483 - Bungalow 6 1/2 pces avec revenu 4 1/2 pces loué, belle décoration. Terrain paysagé de 6 600 p.c. avec piscine creusée, cabanon. Secteur tranquille !

Inf. : Pascal Milotte

DIVERS LOCAUX, À VOUS DE CHOISIR !

H8337 - rue Cascades, 560 p.c.;

H8338 - rue Laframboise, 1 032 p.c.;

H8332 - rue Cascades, 2 700 p.c., 1 800 p.c. & 750 p.c.;

H8329 - rue Laframboise, espace à bureau 30x32;

H8331 - rue Cascades, 1 200 p.c.;

H8346 - boul. Laurier, 1 200 p.c.;

H8351 - rue Ste-Anne, 900 p.c., RDC, plancher b/franc;

H8350 - bl. Laurier, 954 p.c. + s/sol;

H5492-8 - rue Desrochers, 1 400 p.c., RDC, accès pour handicapés

Bonnes visibilités & grande fenestration

Inf. : Pascal Milotte

NOUVEAU – EXCEPTIONNELLE



H20036 - Architecture recherchée, 6 cac, 3 sdb, vivoir très fenestré, climatisation, taxes raisonnables. Immense garage avec magnifique terrain paysagé, jardin d'eau… Conditions impeccables, c'est à voir !

Inf. : Michel Lanoix



Michel Lanoix, FRI
773-8880

OPPORTUNITÉ



H5483 - Bâtisse et terrain à vendre rue Lamoureux & Martineau, en bordure de l'autoroute #20. Superficie de 196 479 p.c. Zonage industriel offrant beaucoup de possibilité.

Inf. : Paul Dubreuil



Paul Dubreuil
773-8880

BIENVENUE CHEZ VOUS !



H20033 - Luxueux bungalow/split, b/franc & céram, 4 cac, 2 sdb dont une avec douche multi jets option douche tournesol, terrain 15 000 p.c. aménagé, patio bois traité, spa 7 places et encore… Une visite s'impose !

Inf. : Michel Lanoix & Benoit Bienvenue

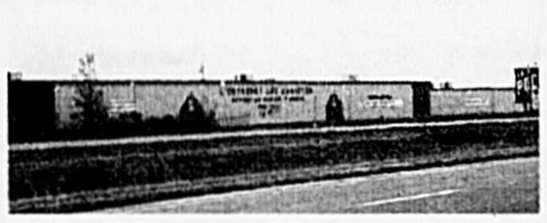
BOURG-JOLI



H5485 - Édifice à bureaux, 5 800 p.c. entièrement au RDC, construction 95. Aménagement impeccable, grande salle de réunion, stationnement privé.

Inf. : Michel Lanoix

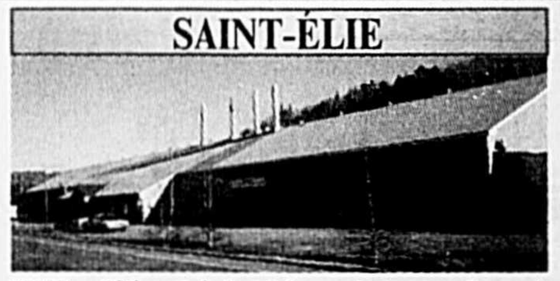
À VENDRE OU À LOUER



H5407 - Bâtisse commerciale et industrielle avec une superficie de 47 000 p.c., terrain de 528 266 p.c. Situé en bordure de l'autoroute # 20.

Inf. Paul Dubreuil

SAINT-ÉLIE



H5487 - Bâtiment industriel avec équipement. Espace à bureaux, usinage, entrepôt, réception, expédition, mécanique, assemblage, salle de peinture, emballage et mezzanine de 1350 p.c.

Inf. : Paul Dubreuil

PRIX RÉDUIT



H0474 - Bungalow tout brique, 3 chambres à l'étage, beaucoup de rangement. Toiture & asphalte refaites, poêle à bois, terrain 38 000 p.c. avec vue sur le golf. Prix réduit !

Inf. : Benoit Bienvenue



Benoit Bienvenue
773-8880

146 900 $



H0473 - Secteur Saint-Thomas-d'Aquin, coquet bungalow de 7 pièces, dont 3 chambres à l'étage. Magnifique terrain de plus de 10 000 p.c.

Inf. : Benoit Bienvenue

DUPLEX



H3601 - Local commercial avec voûte frigorifique + logis 6 1/2 pièces à l'étage, planchers de bois franc partout.

Inf. : Paul Dubreuil

PRÈS AUTOROUTE #20



H5482 - Terrain industriel de 300 x 575, à St-Thomas-d'Aquin.

Inf. : Paul Dubreuil

EN CONSTRUCTION



Condominiums Place des Tourelles

À partir de 116 900 $ taxes incluses

- comparez le luxe de nos unités, vous serez surpris
- frais condo 65 $ / mois
- architecture de bon goût

773-8880

CONSTRUCTIONS Pierre Lemay

Info : Benoît Bienvenue

** Certaines conditions s'appliquent*

Condominiums Le Saint-Louis



Dernière unité disponible

Faites vite !